



LATANIA

Le Magazine de Palmeraie-Union

N° 18
Déc. 2007

Éditorial

Pas moins de huit comptes-rendus de visites ou sorties effectuées au cours des mois écoulés vous attendent dans ce nouveau numéro de Latania, ce qui montre le dynamisme de Palmeraie-Union. Et puis, il y a la volonté de pratiquer l'ouverture vers les associations amies, notamment par cette rencontre avec deux membres de l'Association des Amis des Plantes et de la Nature (APN). Jacqueline Hoarau nous a fait découvrir ses plantes endémiques et ses orchidées tandis qu'Alfred Rivière nous a présenté ses... tortues, et quelles tortues !

La visite du jardin d'Anne Kolbe, pour la première fois ouvert à l'association, fût une pure merveille, et le retour au Jardin des Parfums et des Épices de Saint-Philippe est une confirmation que cette destination au cœur du Sud Sauvage est à ne pas manquer.

Peu de participants au rendez-vous avec Christophe Lavergne pour une balade sur le littoral entre Vincenzo et le Cap Jaune. Vous serez donc nombreux à avoir des regrets en parcourant le texte de Frédéric Bouchereau, un nouveau rédacteur qu'il convient de remercier, tant les richesses botaniques abondent.

En septembre, Palmeraie-Union a fait sa rentrée avec la visite du magnifique et vieux jardin de la famille Hoarau-Gruchet. Le même jour, aperçu de la quantité impressionnante de palmiers disponibles pour le futur Parc des Palmiers du Tampon. A ce sujet, je peux vous confirmer que, sauf imprévu de dernière heure, les premiers palmiers seront mis en terre avant la fin de l'année ainsi que cela a déjà été annoncé dans nos colonnes. Les reporters de Latania seront bien entendu présents...

Autre ouverture vers une association amie, chez Jean-Paul Hoarau, Président des Orchidophiles du Sud, pour une très sympathique matinée et de belles rencontres florales en compagnie de passionnés, comme toujours...

Merci à Muriel Ballanfat qui écrit pour la première fois dans nos colonnes en relatant la sortie effectuée chez Guy Rivière dans son Manoir de Mahavel, immense propriété où les trésors et raretés botaniques sont légions. Un seul exemple : *Borassus flabellifer*, dont on ne connaît que 4 spécimens adultes à la Réunion, est présent avec une centaine d'individus dont la taille varie de 50 centimètres à 3 mètres. Imaginez le spectacle dans quelques dizaines d'années !!!

Nos grands reporters nous ont encore gâtés, avec tout d'abord une carte postale de Polynésie envoyée par François Schmitt qui nous invite à nous y rendre au plus tôt.

Et que dire de l'article de Pierre-Olivier Albano sur les palmiers de Guyane et des splendides photos qui l'accompagnent... tout simplement que cela nous laisse sur notre faim et que nous attendons donc la suite avec beaucoup d'impatience... et pourquoi pas un ouvrage sur cette authentique Terre à Palmiers ?

Enfin, l'évolution de notre association en direction du **Développement Durable** se poursuit comme vous pourrez en juger en lisant le sujet consacré à ce thème à la fin du présent numéro. En complément, vous lirez le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 1^{er} décembre dernier, qui a approuvé nos nouveaux Statuts. Sachons dès à présent nous comporter en véritables écocitoyens soucieux de laisser à nos enfants une planète vivable, viable et équitable !

Pour terminer, une nouvelle qui nous attriste, la démission de notre première Vice Présidente Nicole Ludwig. Au plan scientifique, elle apportait énormément à l'association. Son travail sur le genre *Acanthophoenix*, son aboutissement menant à la description d'une nouvelle espèce de palmier endémique, le palmiste Roussel ou *Acanthophoenix rousselii*, fruit de plusieurs années de recherches botaniques, resteront gravés dans nos mémoires.

Vous ne manquerez pas de remarquer qu'un léger relooking de Latania a été effectué dans la présente édition, dans le but de vous rendre sa lecture encore plus agréable. Vous êtes invités à nous dire ce que vous en pensez...

Notre bonheur est sous les Palmiers, ne l'oublions pas...

Votre dévoué Président
Thierry HUBERT

Programme d'Activités - 1^{er} semestre 2008

Pour le 1er semestre 2008, nous sommes heureux de vous proposer les sorties ou activités suivantes :

Date et lieu	Contenu	Responsable de sortie
en Février Saint-Denis	Diaporama sur les palmiers de Maurice et de ses îlots : Pour la deuxième fois, Christophe LAVERGNE aura le plaisir de vous faire découvrir les richesses botaniques présentes sur l'île Maurice, l'île Ronde, l'île Plate, l'îlot Gabriel et l'île aux Aigrettes. Plus de 90 photos et un fort moment naturaliste.	Christophe 0262 96 43 50 0692 27 04 24
Dimanche 24 février Le Tampon	En Bordure de la Rivière d'Abord : Marie-Hélène et Michel nous ferons visiter leur merveilleux domaine en bordure de la Rivière d'Abord. Charme, douceur et beauté seront au rendez-vous ; la vue sur le littoral Sud-Ouest et les gorges de la rivière est imprenable. Nous viendrons avec le panier pique-nique que nous partagerons en un lieu magique.	Michel 0262 27 38 66
Dimanche 16 mars Saint-Louis	La Forêt de Bon Accueil aux Makes : ses richesses botaniques (bois de fer, palmiste poison, etc...) sous la conduite de Christophe LAVERGNE, spécialiste en la matière. Pique-nique tiré du sac.	Christophe 0262 96 43 50 0692 27 04 24
Dimanche 30 mars Trois Bassins Saint-Leu	Le Jardin d'Henri et de Liliane à Trois-Bassins occupera idéalement notre matinée, nous y verrons sans doute les premiers fruits de <i>Wallichia densiflora</i> (voir page 5...). L'après-midi, Lancel et Marie-France de Guigné seront heureux de nous accueillir dans leur Jardin de Succulentes des Hauts de Saint-Leu. Pique-nique tiré du sac partagé sous l'avocatier.	Henri 0262 24 73 93 0692 23 60 26
Dimanche 13 avril	Assemblée Générale 2008 : Nouveau lieu pour la tenue de notre Assemblée Générale 2008, le Conservatoire Botanique National de Mascarin. Nous pourrons ainsi après l'AG découvrir ou retrouver les collections de cet immense jardin dédié à la flore réunionnaise.	Olivier 0262 31 27 05 0692 68 93 65
Samedi 26 avril Saint-Joseph	Sortie Nature à Grand Étang . Lauricourt, notre guide « péj », nous fera découvrir les palmistes cochons et les palmistes noirs du site, mais également de nombreuses plantes endémiques, dont les fougères arborescentes. Le tout dans un cadre grandiose !!! Pique-nique tiré du sac.	Lauricourt 0262 56 22 73 0692 86 05 34
du Jeudi 8 au Lundi 12 mai Le Tampon	Salon du Palmier 2008 : Cette traditionnelle manifestation, qui reste le temps fort de notre association, se déroulera dans la Salle Beaudemoulin au Tampon pour sa 7 ^{ème} édition. Nous vous y attendons nombreux pour nous aider à préparer l'exposition mais également pour accueillir les visiteurs.	Thierry 0262 38 52 29 0692 77 70 45
Dimanche 25 mai Saint-Pierre	Les Jardins d'Olivier et de Stéphane : Retour à Terre Rouge dans le magnifique jardin d'Olivier qui s'harmonise parfaitement avec la splendide case en bois. Et une nouveauté, le jeune et déjà ravissant jardin de Stéphane. Repas en table d'hôte.	Olivier 0262 31 27 05 0692 68 93 65
Dimanche 15 juin Étang-Salé	Table Ronde à la Chapelle : Nous nous réunirons chez nos amis Christine et Bernard pour échanger sur les techniques de semis, rempotages et autres méthodes de culture de nos végétaux favoris. La visite de la Pépinière et de l'admirable Jardin sont également au programme. Repas en table d'hôte.	Bernard 0262 26 33 00 0692 04 44 09
Dimanche 6 juillet Saint-Denis	Itinéraire Découverte des Palmiers de Saint-Denis : le Jardin de l'État, les palmiers colonnes de la Providence, le front de mer à l'entrée Est, etc... ; les sites riches en palmiers dans notre chef-lieu ne manquent pas, nous vous les ferons découvrir. Déjeuner au restaurant.	Thierry 0262 38 52 29 0692 77 70 45
Samedi 19 juillet Saint-Pierre	Le Parc EXOTICA : Un parc aux multiples facettes, où vous découvrirez une collection de palmiers des plus intéressantes, des plantes grasses dans des décors étonnants, de splendides serres d'orchidées ou d'anthuriums et bien d'autres plantes. Il y a même des animaux (en béton !), des poissons (vivants, dans des bassins) et une galerie de pierres rares et fines.	Muriel 0262 31 98 76 0692 05 83 27

Attention, pour certaines visites le nombre de participants est **strictement limité**, les premiers inscrits seront les premiers servis.

Tous les renseignements utiles concernant le programme détaillé de la sortie, les horaires, le lieu de rendez-vous, etc... peuvent être obtenus en téléphonant à l'animateur du jour, auprès duquel il est **nécessaire de s'inscrire au moins 48 heures à l'avance** en cas de pique-nique et **huit jours à l'avance** si un déjeuner en table d'hôte ou au restaurant est prévu.

Brèves

Brefs Retours sur nos Activités

Activités tenues

- 27 octobre : **Diaporama sur les palmiers de Maurice et de ses îlots**. Pour la deuxième fois, Christophe LAVERGNE a eu le plaisir de vous faire découvrir les richesses botaniques présentes sur l'Île Maurice, l'Île Ronde, l'Île Plate, l'Îlot Gabriel et l'Île aux Aigrettes. Plus de 90 photos et un fort moment naturaliste.

Activités annulées ou différées

Certains aléas ont fait que l'activité suivante n'a pu avoir lieu à la date prévue :

- 21 juillet : **Le Parc EXOTICA**. Cette sortie est reprogrammée pour le samedi 19 juillet 2008 (voir le Programme d'Activités – page 4)

de Futurs Pieds Mères !



Henri BRUN nous a fait parvenir cette jolie photo de la première inflorescence de **Wallichia densiflora** prise dans son jardin en novembre dernier.

Il est très intéressant de savoir que cette espèce récemment introduite entrera ainsi en fructification prochainement. De la sorte, elle pourra être multipliée localement.

Si vous avez ainsi des espèces rares et d'introduction récente, faites-nous connaître leur fructification en vue d'enrichir la liste des pieds mères présents sur notre territoire. Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

Marions-les !

Dans le même ordre d'idée que ce qui précède, pour les espèces dioïques (qui nécessitent la présence simultanée de pieds mâles et femelles pour fructifier – exemples : latanier rouge, dattier...), il serait indispensable de tenir un fichier des sujets mâles et femelles des espèces rares dans le Département... en vue de leur multiplication.

Exemple : nous connaissons aujourd'hui des fructifications de deux pieds mâles de **Bismarckia nobilis**, l'un chez Henri LAW-WAÏ et l'autre chez notre Président. L'heureux propriétaire du premier pied femelle de **Bismarckia** qui fleurira serait bien inspiré de se faire connaître au près d'un des membres du bureau. Dès lors, une pollinisation des inflorescences femelles pourra être effectuée avec le pollen provenant des fleurs mâles.

Donc vous avez compris le titre : Marions-les... pour obtenir des graines de nos plus beaux et rares palmiers dioïques !

Chez nos Amis de l'APN

Par *Thierry HUBERT*

Pour ceux (ils sont de plus en plus rares) qui ne connaissent pas l'APN, il s'agit de l'Association des **Amis des Plantes et de la Nature**, présidée par le toujours jeune, très dynamique et sympathique Raymond LUCAS.

L'APN a été créée il y a onze ans par un groupe de passionnés de la flore locale, elle s'est donnée pour objectif de faire connaître, aimer, préserver et sauvegarder les plantes endémiques et indigènes de la Réunion. Depuis sa création, l'APN a fait un travail considérable de sensibilisation et a mené un grand nombre d'actions, notamment en direction des jeunes, et elle mérite à ce titre tout notre respect. Son succès est patent puisqu'elle rassemble aujourd'hui près de 300 familles.

Jacqueline HOARAU et Alfred RIVIÈRE font partie du noyau de membres fondateurs et officient au sein du bureau respectivement en tant que responsable des sorties ou voyages et comme trésorier. Nos amis nous font l'honneur de nous accueillir chez eux ce dimanche 10 juin.

Le Jardin de Jacqueline HOARAU

Dès l'entrée du jardin, un petit alignement de palmiers Paul et Virginie (*Adonidia merrillii* ex *Veitchia merrillii*) abrite un foisonnement d'orchidées vanda fleuries, et déjà l'ensemble donne le ton sur le reste de la visite.

Ici l'art de la composition et de la mise en scène est élevé au plus haut rang. Le choix des espèces, leur agencement, les mariages de couleur et de formes dessinent des tableaux vivants et colorés. Les végétaux sont associés au bois, à l'eau ou à la pierre de la manière la plus harmonieuse qui soit. Jacqueline est douée pour la décoration qu'elle élève au rang d'un art majeur au sein de son jardin où l'on ressent le calme, le bien être et la joie de vivre.

Elle aime toutes les plantes, cela est incontestable ; les endémiques on en rencontre inévitablement beaucoup, des palmiers un peu moins, ce qui n'empêche pas le bismarckia (*Bismarckia nobilis*) ou encore le palmier triangulaire (*Dypsis decaryi*) de bénéficier d'une mise en valeur particulièrement réussie (voir les photos de la page suivante). On trouve aussi des fruitiers pour agrémenter l'ordinaire et quelques raretés parmi lesquelles de magnifiques fougères.

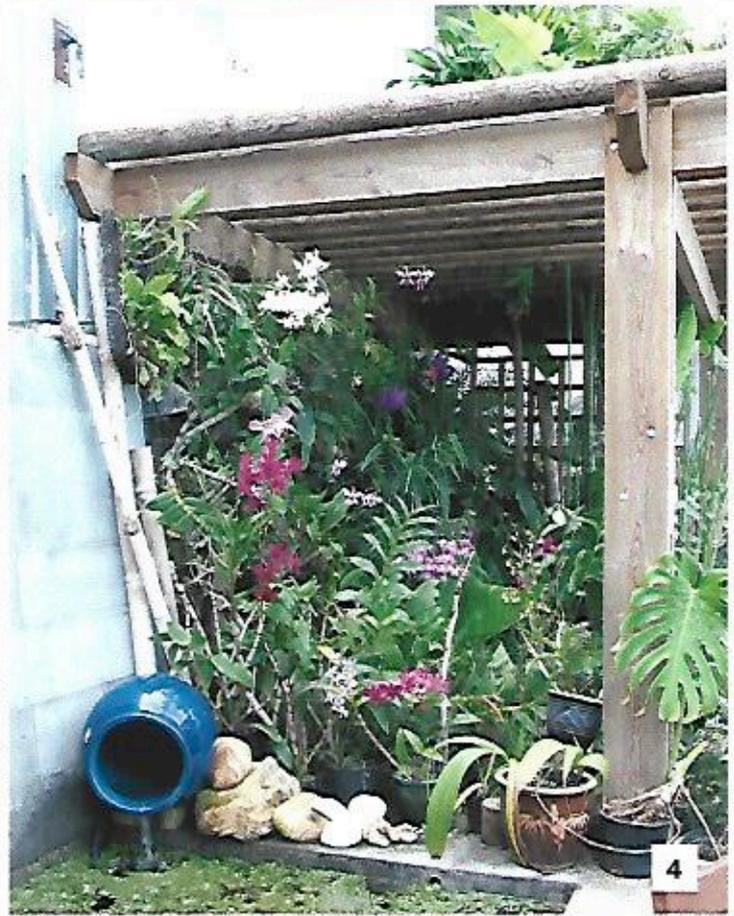
Mais sa plus grande passion est celle des orchidées qui sont omniprésentes et merveilleusement installées sur différents supports, en compagnie d'autres plantes pour apporter parfois l'ombre nécessaire ou plus simplement pour s'embellir mutuellement. Les ombrières sont à la fois des protections utiles et des équipements de décoration par leur conception, leur confection et les matériaux employés.

Le jardin de Jacqueline respire l'ordre, la propreté, le bon goût des jolies choses et des choses bien faites, bien entretenues. C'est du grand art et la grande classe !

Vincent PION avait résumé la situation par ce titre « *Le Sens de la mise en scène* ». Il ajoutait « *Jacqueline HOARAU cultive un jardin inventif qui se découvre comme on tourne les pages d'un beau livre. Palmiers, fougères, orchidées et plantes endémiques se donnent ici la main pour flatter le regard* » On ne peut mieux dire... et c'est un immense plaisir d'avoir pu profiter de ce spectacle rare... Merci de tout cœur Jacqueline de ton accueil des plus chaleureux et du plaisir que tu nous offres à travers ton jardin de rêve !

Légendes des photos de la page 7 – *Thierry HUBERT* ©

1 – L'allée de Paul et Virginie	2 – Jacqueline HOARAU
3 – Une des merveilleuses compositions d'orchidées	4 – Un autre tableau associant les plantes, le bois, l'eau, etc...
5 – <i>Dypsis decaryi</i> et au fond à gauche <i>Bismarckia nobilis</i>	6 – Belle mise en scène de <i>Bismarckia nobilis</i>
	7 – <i>Blechnum gibbum</i> , fougère de Nouvelle Calédonie qui produit un petit tronc... un air de palmier...



La Propriété d'Alfred RIVIÈRE

Alfred s'est installé sur un grand terrain il y a une trentaine d'années et, une fois sa maison construite, le jardin a bien entendu été agrémenté de nombreuses plantes. C'est ainsi que l'on peut admirer des palmiers très âgés comme les hauts *Pritchardia pacifica* plantés devant la maison, des dattiers (*Phoenix dactylifera*) beaucoup plus grands encore ou ce palmier nain (*Chamaerops humilis*) qui suscite bien des interrogations .

En effet, *Chamaerops humilis* est une espèce réputée dioïque, ce qui signifie qu'un pied mâle et un pied femelle doivent être proches pour que la fructification puisse être assurée. Or ce sujet **unique** et isolé fructifie et donne des fruits fertiles depuis belle lurette. Dans son excellent ouvrage « *La Connaissance des Palmiers* » (en vente dans la librairie de Palmeraie-Union), Pierre-Olivier ALBANO signale que certains sujets présentent des fleurs hermaphrodites (fleurs mâles et femelles sur la même plante), ce qui est donc le cas, somme toute peu courant, ici chez Alfred.

On trouve encore de belles allées composées de palmiers bonbonnes (*Hyophorbe lagenicaulis*) et de palmiers de Rodrigues (*Hyophorbe verschaffeltii*), mais ce qui aura occupé la plus grande partie de notre visite ce sont les tortues d'Alfred.

Ce dernier, après avoir rassemblé une de plus belles collections d'orchidées de l'île, collection ravagée et dévastée par le cyclone FIRINGA en 1989, a réorienté son âme de collectionneur et de passionné vers les chéloniens.

Et quand Alfred aime à la passion, il ne fait pas les choses à moitié...

Après avoir passé avec succès le certificat de capacité obligatoire pour entretenir ces animaux, il a rassemblé petit à petit différentes variétés de tortues et s'enorgueillit, à ce jour, de plus de 300 individus. Parmi ceux-ci on peut admirer de très nombreuses tortues rayonnées de Madagascar (*Astrochelys radiata*) et les énormes tortues éléphantines d'Aldabra (*Dipsochelys elephantina*). Ces dernières sont tout à fait impressionnantes, et Alfred nous dit qu'en 5 ou 6 ans elles peuvent mesurer près de cinquante centimètres et peser, pour les adultes, jusqu'à 300 kilos !

Ce n'est pas tout, ces petites ou grosses bêtes ça casse la croûte et cela prend des proportions considérables quand le cheptel se multiplie. L'alimentation représente des volumes importants ce qui occasionne des dépenses non négligeables.

Alors Alfred a eu une idée. Pour concilier sa passion des tortues et son souhait de la partager avec le plus grand nombre, il a envisagé d'ouvrir son parc au public. Et afin que les visites soient agréables, de nombreuses passerelles surélevées sont actuellement en cours de construction et permettront de parcourir les différents enclos des chéloniens à une hauteur moyenne de 2 à 3 mètres au dessus du sol.

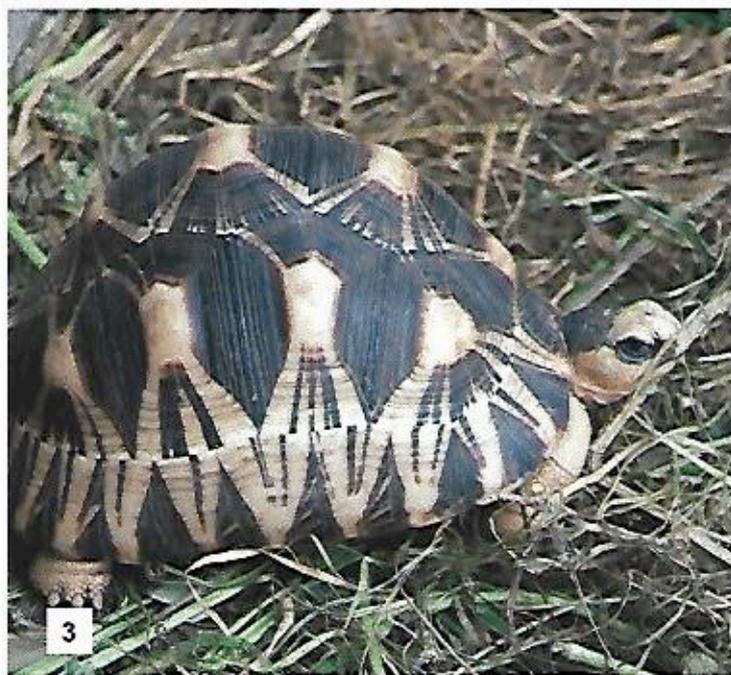
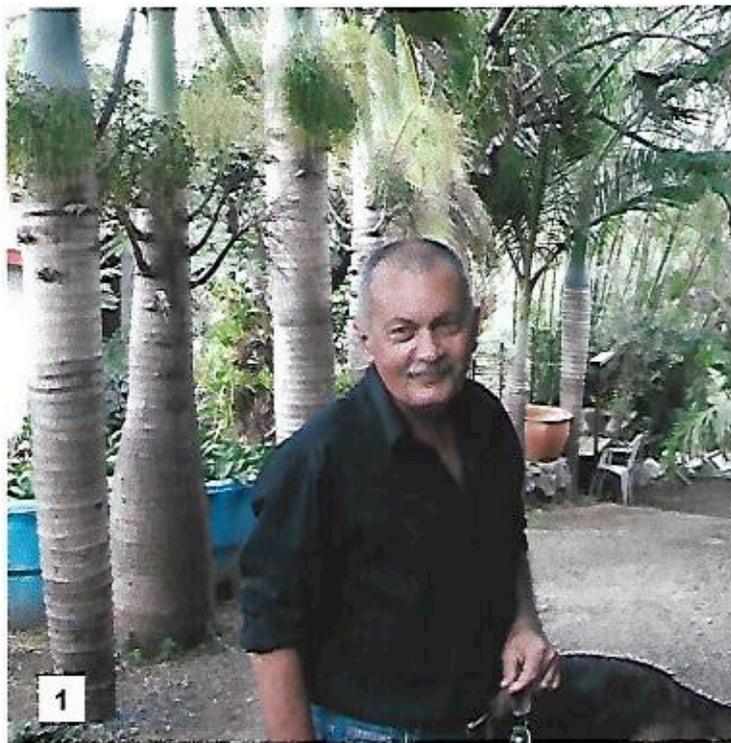
Pour un particulier qui ne bénéficie d'aucune aide publique, c'est un travail colossal dans lequel s'est engagé Alfred et nous tirons donc un grand coup de chapeau à ce fou de tortues en lui souhaitant un franc succès dès l'ouverture de son parc, prévu dans quelques mois.

Merci Alfred de nous avoir fait profiter de la primeur de ce futur équipement touristique original à la Réunion.

PS : Pour ceux qui veulent en savoir plus sur l'APN, téléphonez au 0692 88 46 75 (Cotisation annuelle 20 €)

Légendes des photos de la page 7 – **Thierry HUBERT** ©

1 – Alfred RIVIERE devant des palmiers bonbonnes et de Rodrigues	2 – Une partie du groupe : Henri, Eric, Alfred et Maxime sur une des passerelles de découverte des enclos à tortues.
3 - <i>Astrochelys radiata</i>	4 – Un groupe de tortues rayonnées de Madagascar
5 - <i>Dipsochelys elephantina</i> , la tortue éléphan-tine d'Aldabra	6 – <i>Geochelone sulcata</i>



Le Bonheur... dans le Jardin d'Anne KOLBE

Par *Thierry HUBERT*

Après avoir visité ce magnifique jardin, Vincent PION titrait dans l'édition du 11 novembre 2006 du Quotidien « *Le Bonheur est dans le Jardin* », il avait bien résumé l'impression qui se dégage lorsqu'on a eu la chance de parcourir les 3000 mètres carrés de terrain sur lequel notre amie Anne KOLBE s'investit depuis une bonne dizaine d'années avec tant de cœur et d'inspiration.

C'est donc le 17 juin dernier qu'une bonne vingtaine de membres se sont donnés rendez vous sous les lataniers rouges des Grands Bois pour se diriger ensuite vers le jardin d'Anne KOLBE, inscrit pour la première fois au programme de nos sorties. Le soleil nous accompagne et bientôt nous pénétrons dans le jardin tant attendu accueillis par Anne qui nous souhaite la bienvenue.

La propriété s'étire sur une longue bande de terrain relativement pentue où de vastes terrasses ont été aménagées de part et d'autre de la villa bordée d'une jolie piscine à débordement. La vue sur l'océan tout proche est souvent présente et celui-ci offre un écrin du plus bel effet aux différentes compositions paysagères rencontrées.

Dès les premiers mètres un spécimen de *Pseudophoenix sargentii* de trois mètres de hauteur donne le ton. Cette espèce est réputée pour sa croissance lente et il est écrit dans le « David JONES » qu'elle ne supporte pas les vents excessifs... Alors, sachant qu'à Grands Bois les alizés soufflent puissamment environ 250 jours par an, comment expliquer que ce palmier atteigne cette taille respectable moins de dix ans après sa plantation, sinon qu'il a reçu, comme tous ses congénères, beaucoup de soins, d'attention et surtout d'amour de la part de la jardinière qui officie en ces lieux.

Le reste du jardin révèle de fait de bien belles surprises et découvertes, comme ce palmier queue de renard (*Wodyetia bifurcata*) qui fleurit et qui portera donc bientôt ses fruits ; c'est le premier que nous pouvons voir, à ce stade, à la Réunion.

D'autres fructifications peu communes sont observées, dont celles du latanier du Pacifique (*Pritchardia pacifica*), du palmier peluche ou ourson (*Dypsis leptocheilos*), du palmier triangulaire (*Dypsis decaryi*), du sabal des Bermudes (*Sabal bermudana*) ou encore du coco nain (*Lytocaryum weddellianum*). Elles témoignent également de la qualité des soins prodigués.

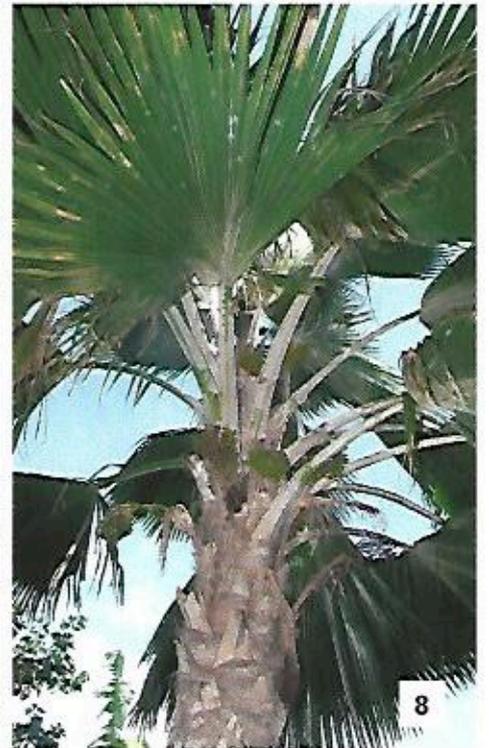
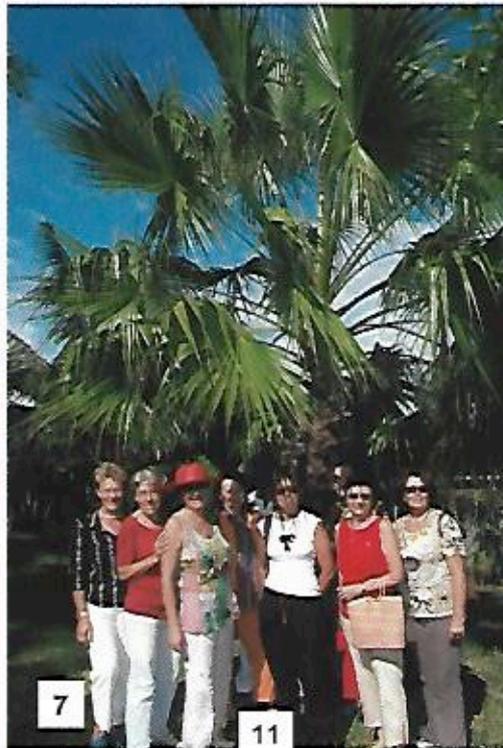
La collection de palmiers rassemblée par Anne en l'espace d'une dizaine d'années est impressionnante puisqu'elle dépasse une bonne centaine d'espèces. Citons encore quelques raretés comme : *Wallichia densiflora*, *Deckenia nobilis*, *Phytelephas aequatorialis* (le palmier à ivoire), *Dypsis forficifolia*, *Attalea cohune*, *Allagoptera arenaria* et *Coccothrinax crinita*.

La visite du jardin est très agréable en raison de l'ambiance qui y règne et des nombreuses sollicitations visuelles offertes par les plantations. Dans ces espaces parfaitement entretenus, se mêlent à la fois la beauté et la simplicité, le calme et la richesse, et l'ensemble dégage une certaine classe à l'image de la créatrice de cet admirable jardin.

La matinée passe vite et se termine par le pot de l'amitié offert sur la terrasse panoramique qui nous permet de dominer une bonne partie du jardin. Bravo pour ton œuvre créatrice et merci beaucoup Anne de nous avoir reçu avec tant de simplicité et d'obligeance dans ton paradis végétal...

Légende des photos de la page 11 – *Thierry HUBERT* ©

1 – Vue d'ensemble sur la partie Sud du jardin où l'on peut observer : Paul et Virginie, <i>Phoenix</i> , <i>Syagrus</i> , etc...	2 – Le sourire plein de gentillesse d'Anne, notre hôtesse du jour
3 – Palmier queue de renard – <i>Wodyetia bifurcata</i>	4 – La piscine, à sa gauche palmier bonbonne et au fond cocotier
5 – Le plaisir de Marie derrière l'étonnante feuille de <i>Wallichia bifurcata</i>	6 – Feuille juvénile couleur chocolat de <i>Dypsis forficifolia</i>
7 – Une partie des visiteuses prend la pose sous un washingtonia	8 – Un latanier du Pacifique - <i>Pritchardia pacifica</i> en pleine fructification



Promenade Nature dans la Forêt de Mare Longue

Par Olivier COTON

La visite du jardin des parfums et des épices dans la forêt de Mare Longue est toujours un plaisir et les 17 membres de Palmeraie-Union qui ont participé à la sortie du 1^{er} juillet en garderont assurément un très bon souvenir, le beau temps étant de plus au rendez-vous. Patrick FONTAINE, le propriétaire passionné de ce jardin ouvert au public depuis bientôt près de 20 ans a accueilli dans la matinée le petit groupe en lui présentant d'emblée un beau spécimen de palmiste poison chargé d'infrutescences et planté juste devant la grande varangue de sa case. Belle entrée en matière !

Notre guide, après avoir évoqué le passé de la Réunion à travers le très profitable commerce des épices, s'est fendu d'un cours de science naturelle sur une orchidée très présente à Mare Longue ; la vanille bourbon. Le maître des lieux en fait l'exploitation sur une parcelle de 10 hectares.

La visite démarre. Au départ d'une belle allée en scories, un alignement de palmiers aiguise l'intérêt des collecteurs que nous sommes. Un *Dypsis fibrosa* de près de 2,50 m de hauteur se dresse dans un écrin de verdure, suivi par un *Pritchardia pacifica* et un *Ravenea rivularis* particulièrement bien portant. Mais c'est une espèce moins connue qui suscite la curiosité du groupe à savoir le très épineux *Pigafetta*. Deux sujets d'environ 3,00 m de hauteur sont aussitôt mitraillés par les photographes. Thierry, notre Président, pense qu'il pourrait s'agir de *Pigafetta filaris*.... sans certitude.

A l'arrière de jolis petits murets de pierres basaltiques bordant l'allée ont été plantées des touffes de cardamome dont les feuilles présentent sur leur revers un aspect si doux que chacun s'empresse de les caresser. Suivent des alpinias aux magnifiques bractées rouges, des cordylines et des anthuriums tout aussi colorés. Après être passé sous une longue canne courbée de bambou gaulette chargée d'inflorescences (le sujet aurait près de 70 ans selon Patrick), le groupe pénètre dans une zone forestière sans doute plus âgée avec des letchis atteignant 15 m de hauteur et d'autres bois de couleur couverts de plantes épiphytes.

Sous canopée, les *Livistona chinensis* et les *Acanthophoenix rubra* sont très nombreux et des centaines de plantules tapissent l'étroit sentier qui a remplacé l'allée de scories. Notre guide présente tour à tour, avec force anecdotes, le bois de senteur, diverses plantes de pharmacopée, le redoutable arbre étrangleur, le bois de pommes, le bois de gaulette, le bilimbi et diverses lianes,.... Bref une belle profusion botanique. Les très grands palmistes rouges adultes observés ont vraisemblablement une centaine d'années et la base renflée de leur stipe atteint facilement 80 cm de diamètre. Impressionnant !!

Tapis dans la végétation luxuriante en grande partie formée par diverses fougères, un *Phoenicophorium borsigianum* et un *Verschaffeltia splendida*, deux palmiers Seychellois encore juvéniles ici, semblent bien adaptés à cet environnement les protégeant à la fois des brûlures du soleil et du vent. En levant les yeux vers la cime des arbres, et en prenant soin de ne pas glisser sur les pierres moussues du sentier ou de se prendre les pieds dans l'entrelacs des nombreuses racines qui serpentent sur le basalte, il est possible d'apercevoir, fixées sur les troncs, de belles orchidées sauvages aux fleurs blanches.

L'endroit est très reposant et invite volontiers à la flânerie. Dommage que les chants d'oiseaux soient si discrets.

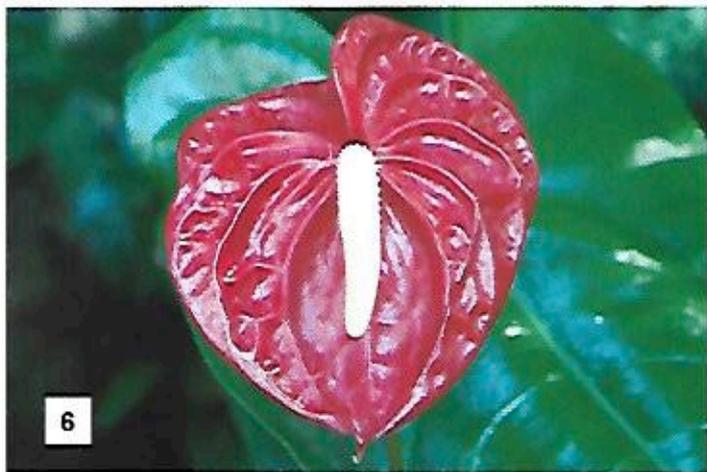
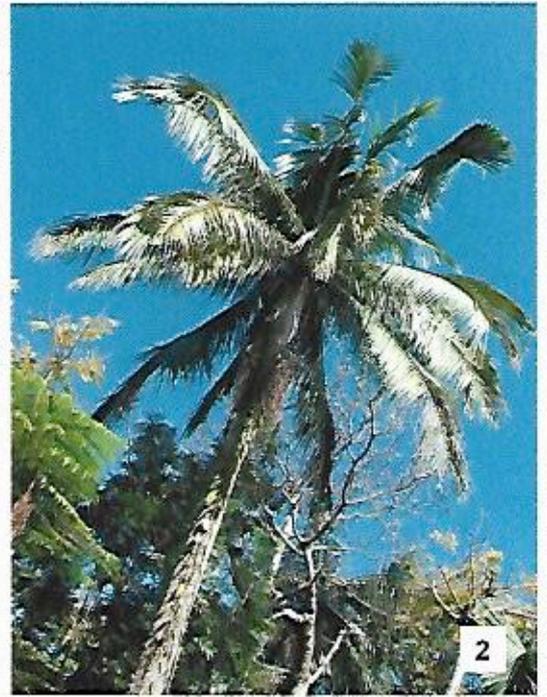
A la fin du sentier en boucle qui s'achève près de la case, le propriétaire a planté de nombreux palmiers exotiques qui sont parfaitement intégrés à la forêt indigène. Plusieurs *Chamaedorea*, des *Roystonea oleracea*, des *Catechu*, un *Salacca*, un très beau *Licuala grandis* en fleurs de près de 2,50 m de hauteur, des *Caryota mitis*, un *Licuala spinosa*, un *Veitchia montgomeryana*, un *Dypsis leptocheilos* et bien d'autres encore se sont approprié une petite place parmi les fougères et les héliconia pendula.

Au terme de la visite, nous n'aurons vu qu'une partie du millier d'espèces qui constituent ce magnifique patrimoine végétal qu'est le jardin des épices. Chacun aura pu apprécier la gentillesse et les connaissances botaniques de notre guide, l'heureux propriétaire.

Après nos remerciements à Patrick FONTAINE, direction la table d'hôtes « Le Pinpin DAMOUR » située sur les hauteurs du Baril et où nous attendaient un accueil chaleureux et d'excellents plats confectionnés à partir de choux de vacoa et de palmistes. A l'attention des absents.... C'était très bon ! Une belle journée s'est achevée. Nul doute que cette sortie sera à nouveau proposée, pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.

Légende des photos de la page 13 – Thierry HUBERT ©

1 – Le groupe de Palmeraie-Union plus qu'attentif aux explications de Patrick FONTAINE	2 – Palmiste rouge – <i>Acanthophoenix rubra</i>	
3 – <i>Pigafetta elata</i>	4 – Latanier fontaine ou latanier de Chine – <i>Livistona chinensis</i>	5 – Vanille Bourbon
6 – <i>Anthurium andreaeanum</i>	7 – Olivier et son petit fils Romain	
8 – <i>Hibiscus rosa sinensis</i>	9 – La petite comète – <i>Angraecum eburneum</i>	



Bord de Mer de la Marine Vincenzo jusqu'au Cap jaune

Par Frédéric BOUCHEREAU

C'est un peu à la dernière minute que je m'inscris à cette sortie prévue le dimanche 12 août et je suis seulement le 5^{ème} sur la liste de notre cher organisateur Christophe. La sortie va-t-elle être annulée ?

Non! La sortie a bien lieu. Par téléphone, Christophe nous explique qu'il a préféré, au vu du faible nombre d'inscrits, annuler la visite du jardin de Christian Landry prévue l'après-midi mais confirme le programme de la matinée : « Rendez-vous à la Marine Vincenzo à 8h ». Et quel régal !

Dimanche, à 8h, « tout le monde » est là. Sauf le soleil qui va jouer à cache-cache avec de gros nuages menaçants ramenés directement du large par les Alizés... Le Sud Sauvage comme on l'aime. Christophe présente la sortie où il mettra en valeur l'unicité et la richesse du paysage aux abords de la balade et insistera sur la valeur patrimoniale inestimable qu'il représente : cet éco-système est l'un des rares à avoir survécu, comme par miracle, aux effets de la présence de l'homme.

Le départ est la Marine Vincenzo. Elle s'offre à nous aussi belle que fragile. Christophe nous apprend qu'elle risque, à la demande de la Commune, de devenir un chantier qui fera naître un port et son espace détente, type Grand-Anse. Alors fini les bois matelot et autres espèces remarquables du site.

Nous suivons la côte tout près de la mer, sur le trottoir littoral, avec attention : chaque espèce de plante a son périmètre de vie et tout est lié. Là où les embruns mouillent le sol, la traîlasse ne peut plus pousser et c'est le gazon pique-fesses qui s'installe. Tiens, de l'herbe aux tigres! Et là la lavengère, petite succulente protégée. En arrière littoral une merveille de petite forêt de lataniers rouges.

La côte s'élève de quelques mètres. La lave a durci en formant de petites grottes qui abritent des fougères. D'autres espèces de plantes font leur apparition. La hauteur que nous avons pris sur la mer nous protège davantage des embruns. Aussi la côte est plus orientée vers le nord-ouest, le vent est moins présent.

Nous sommes maintenant sur une falaise littorale haute de 15 m. La végétation littorale si typique est contenue dans une bande large de plus qu'une dizaine de mètres. Christophe fait une découverte. A un mètre du bord il nous fait observer un étrange manège entre une herbe rampante endémique et des fourmis. Une « symbiose » potentielle ? Du jamais vu.

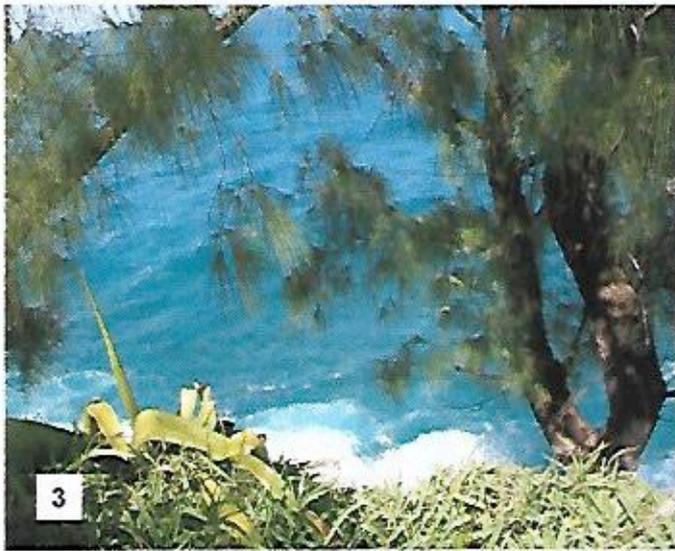
Au bout, le Cap jaune. Un chemin escarpé, type chemin cabri, nous mène en contrebas. La lumière inonde cette brèche pour offrir un spectacle haut en couleurs. Le minéral nous renvoie une couleur dorée voire orangée.

Demi-tour vers le parking de la marine. Nous rentrons, sans faire de halte, la tête pleine d'images. Seul Christophe marque une pause, le temps de récupérer quelques graines de lataniers rouges. D'un geste auguste il les installe dans une cuvette propice à leur germination. Magnifique.

Cette sortie se termine, les voitures sont couvertes de sel et nous aussi d'ailleurs. Merci à Christophe de nous avoir guidés tout en donnant la clef du charme de ces lieux : préserver le travail du temps sur la matière et juste apprécier ce qu'il s'en dégage d'esthétique.

Légende des photos de la page 15 – **Christophe LAVERGNE** ©

1 – Le petit groupe du 12 août devant le bois matelot (<i>Pemphis acidula</i>)	2 - Petit bosquet à lataniers rouges en arrière plan	
3 - Vue plongeante depuis le haut de la falaise littorale	4 - Vue sur falaise du fameux Cap Jaune aux couleurs chaudes	
5 - La souveraine de mer (<i>Lycium mascarenense</i> , une plante de la famille de la pomme de terre	6 - *Fleur d' <i>Hypoxis angustifolia</i> , seul représentant d'une famille de plantes sud africaines	7 - <i>Lysimachia mauritiana</i>
8 - Coussinets de <i>Fimbristylis cymosa</i> , une herbe résistante à l'eau de mer	9 - <i>Chamaesyce viridula</i> , une euphorbiacée très rare à la Réunion	10 - La lavengère (<i>Delosperma napiforme</i>) pousse directement dans une fissure de lave basaltique



Palmeraie-Union fait sa Rentrée !

Par François SCHMITT

Deux semaines après la reprise scolaire des élèves réunionnais, l'association fait, comme tout le monde, sa rentrée : découverte d'un jardin, repas convivial et visite de la pépinière du futur Parc des Palmiers de Trois Mares ! Pas mal comme programme, avec une unité de lieu, la commune du Tampon, et l'ambition de faire découvrir et aimer les trésors de la famille des palmiers.

Le Jardin de la Famille HOAREAU-GRUCHET

Tout commence dans le quartier de la Châtoire, chez Herbert et Bernadette Hoareau-Gruchet. Accompagnés de leur fils Vincent, ils nous ont ouvert les portes d'un jardin de palmiers et d'azalées superbement fleuries !

Depuis la rue, on accède à la maison par une allée majestueuse de *Dypsis madagascariensis*, plantés il y a plus de 30 ans, alors qu'ils avaient déjà 7 ou 8 ans. Cette allée de palmiers presque quarantennaires a subi bien des cyclones (notamment le terrible Firinga de janvier 1989) sans aucune séquelle : cela en dit long sur leur résistance.

La partie la plus proche de la maison est plantée de " vieux " *Hyophorbe* ; dans la version *verschaffeltii* (" palmier bouteille ", originaire de Rodrigues) et dans la version *lagenicaulis* (" palmier bonbonne ", originaire de l'Île Ronde). Des sujets qui nécessitent de l'attention pour être identifiés ; en effet chez les spécimens âgés, le caudex des uns s'estompe pendant que la " bouteille " des autres subit des variations de diamètre trompeuses... Même la ressemblance des palmes peut semer la confusion... Mais un connaisseur plus averti ne peut se tromper à l'observation des graines ; petites et allongées chez le *Hyophorbe verschaffeltii*, à peu près sphériques chez *H. lagenicaulis*...

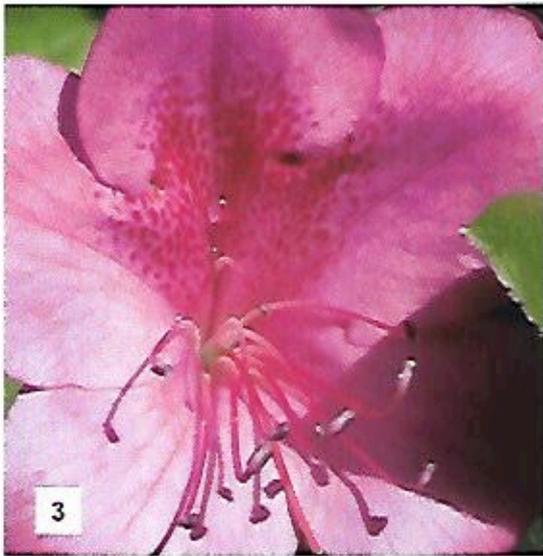
Pas mal d'autres palmiers nous attendent en redescendant côté jardin : un *Butia capitata*, magnifique et bientôt en âge de fructifier, un *Syagrus romanzoffiana* (palmier de la Reine), quelques exemplaires aussi de *Ptychosperma elegans* chargés de fruits... On note encore un *Coccothrinax barbadensis* " miraculé ", un *Bismarckia nobilis* assez récemment planté, un *Pritchardia pacifica* et des " Paul et Virginie "...

Voisin immédiat de ses parents, Vincent Hoareau nous propose en fin de matinée d'achever la visite du jardin familial chez lui ; il nous offre des rafraîchissements pris sous la varangue, devant un bel alignement de palmiers " bouteille " ; on ne peut pas faire moins à l'heure de l'apéro !

La plupart des 21 personnes présentes le matin (membres du bureau, anciens et nouveaux adhérents...) se retrouvent pour un repas sympathique pris au " Pavillon Créole ". Après les palmiers du matin, nous allons en retrouver dans nos assiettes avec au menu salade de palmiste et porc palmiste ! Mais aussi du boudin en entrée, du poulet rôti et un succulent carry de camarons, une glace vanille nappée de miel et, pour finir le traditionnel petit café... Bonne adresse, qui peut ouvrir le dimanche pour des groupes.

Légendes des photos de la page 17 – François SCHMITT ©

1 – Palmier bouteille – <i>Hyophorbe verschaffeltii</i>	2 – Groupe de <i>Dypsis madagascariensis</i>
3 – Fleurs d'azalée	4 – Paysage somptueux sur nos montagnes
5 – Allée de différents palmiers	6 – Au cœur d'un <i>Butia capitata</i>



La Pépinière communale du Parc des Palmiers

Visite de la pépinière communale, chemin du DASSY, l'après-midi. Un retour deux ans après pour certains, une découverte pour les autres... Et pour tous, un sacré choc ! Sous nos yeux incrédules, plus de 50 000 plants (certains déjà très grands et exigeant une mise en terre urgente...), représentant plus de 550 espèces... Créée il y a moins de 8 ans, cette pépinière a vocation à alimenter le futur Parc des Palmiers prévu juste en face, de l'autre côté du chemin...

Impossible bien sûr, et vain, de vouloir citer tout ce que l'on a pu observer au cours de la visite... On remarque ici un *Pigafetta* aux piquants menaçants, là quelques *Wodyetia bifurcata* (palmier queue de renard), de très élégants *Dypsis onilahensis* aux folioles retombantes, un *Bismarckia nobilis* de taille plus que respectable, des *Beccariophoenix* (palmier "fenêtre") aux palmes juvéniles si caractéristiques... Un peu plus loin, les pieds dans l'eau dans un bassin, poussent côte à côte des *Dypsis musicalis*, originaires du sud-est malgache et quelques *Nypa fructicans* originaires d'Asie... Dans l'unité de multiplication, où une chaleur constante est entretenue, s'alignent des milliers de plantules à la germination bien maîtrisée ; l'identification de certaines espèces échappe à nos spécialistes les plus aguerris !

Qui n'a pas vu cette impressionnante collection a vraiment manqué quelque chose...

Bien sûr, on attend tous de découvrir celle-ci dans l'écrin qui lui est destiné : le Parc des Palmiers de Trois Mares... À ce propos, Thierry Hubert, notre président, fait un point très intéressant sur l'avancement du projet ; si tout est prêt ou presque côté pépinière, le souci majeur reste le financement du Parc qui conditionne sa réalisation.

Première certitude : Thierry est chargé de mission par la commune du Tampon depuis bientôt un an ; objectif : aménager le Parc... Côté acquisitions foncières, outre les quelques 2,7 hectares de la pépinière (mais hors périmètre du Parc proprement dit), la Commune possède déjà 10 des 22 hectares envisagés ; 2 autres sont sur le point d'être acquis. Restera enfin une parcelle de 10 hectares qui fait déjà l'objet de négociations avec l'actuel propriétaire.

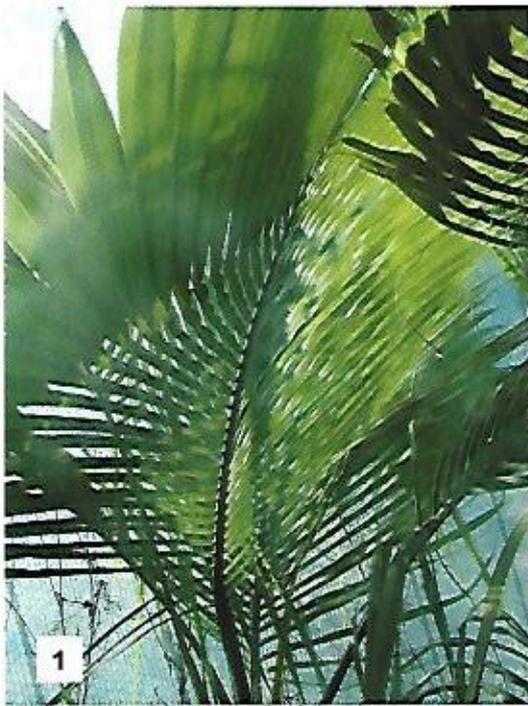
Seconde certitude : les premières plantations se feront avant la fin de l'année 2007, avec médiatisation à l'appui pour marquer l'opinion ! Une fois abouti, le Parc sera l'un des Palmetum les plus importants de la planète par le nombre d'espèces présentées...

Mais les défis qui restent à relever sont considérables : aménager le site, prévoir les réseaux (eau, électricité) et la voirie, organiser les travaux structurants et les plantations en même temps car le temps presse... Un bureau d'études est chargé des premières orientations et le défrichage des terrains est lancé. Il faut très vite imaginer les grandes lignes du plan du Parc afin de procéder, aux bons endroits, aux plantations les plus urgentes... Une lourde tâche pour Thierry, la Municipalité du Tampon et tous les partenaires (les collectivités, notre association, les entreprises et bureaux d'études, les financeurs publics et les mécènes...).

On compte sur le talent et la volonté de tous pour faire aboutir le plus vite possible cet exceptionnel projet botanique ! Auquel notre association est attachée depuis longtemps.

Légendes des photos de la page 19 – François SCHMITT ©

1 - Palmier fenêtre ou <i>Beccariophoenix madagascariensis</i>	2 – Des palmiers par dizaine de milliers occupent les 2,7 hectares de la pépinière du Dassy	
3 – Le groupe de privilégiés qui a visité la pépinière du futur Parc des Palmiers de Trois Mares	4 – Vue en contre plongée sur un <i>Pigafetta filaris</i>	
5 – <i>Dypsis onilahensis</i> , l'élégance et la grâce d'un petit palmier malgache	6 – Vue rapprochée sur la base d'une feuille juvénile de latanier rouge – <i>Latania lontaroides</i>	7 – L'intérieur de l'unité de multiplication accueille des centaines de plantules



Au Bonheur des Dames

Par Olivier COTON

À Palmeraie-Union, on aime les palmiers...c'est normal...mais aussi les orchidées ; et l'occasion était donnée le 23 septembre à un petit groupe de 13 membres de découvrir le jardin d'un couple de passionnés de cette famille botanique, Jean-Paul et Rosine HOARAU, installés à la Ravine des Cabris.

La propriété qui dépasse les 2000 m² s'organise en trois parties autour de la maison de plain-pied. En façade de celle-ci et coté rue s'expose d'abord le jardin ornemental, chasse gardée de Rosine, constitué de plusieurs petits parterres agrémentés de très nombreuses plantes en pot ou en pleine terre. De ci de là, de belles touches de couleur égayent le parcours qui y mène par une étroite allée bétonnée rapidement remplacée par un cheminement engazonné.

On reconnaît au passage, taillé en boule, un magnifique bois d'arnette ou bois de reinette, en raison du parfum de pomme reinette dégagé lorsque l'on froisse les feuilles (*Dodonea viscosa*), une belle collection d'épines du Christ à grosses fleurs, des massifs d'hibiscus, des touffes de pluies d'or et d'oiseaux du paradis, un zamia, un joli bois de senteur blanc (*Ruizia cordata*), une spectaculaire *Agave attenuata nova* dont la hampe florale de plus de 2,00 m laisse apparaître les premiers fruits, des aristoloches nichées sous une tonnelle, des euphorbes, des *Adenium obesum* et des kalankoe, ... bref, une multitude de variétés dont certaines, peu courantes, suscitent l'intérêt voire l'admiration des visiteurs.

Les plantes en terre s'épanouissent sur des tapis de petits cailloux blancs et de scories du plus bel effet. Parmi elles se trouvent quelques palmiers relativement jeunes dont un dattier multipliant (*Phoenix reclinata*), un dattier nain (*Phoenix robelenii*), des petits plants de palmiers hérissés (*Aiphanes horrida*), un *Chamaedorea klotzchiana* présentant déjà des balais, un palmier bonbonne (*Hyophorbe lagenicaulis*) et un moufia (*Raphia farinifera*) qui, là où il est planté, risque d'être un peu à l'étroit lorsqu'il va se développer.

Sur la deuxième partie du jardin, Jean-Paul qui est Président des Orchidophiles du Sud n'est pas peu fier de faire découvrir, installées sous trois immenses ombrières, ses collections d'orchidées botaniques, d'anthuriums, d'epidendrums et autres petites merveilles qui rivalisent de beauté tant au niveau des feuilles que des fleurs.

Les deux premières ombrières accueillent principalement des rangées de petits pots et de plaques de fanjan garnis de très nombreuses variétés d'orchidées dont la plupart sont endémiques de Madagascar. Les passionnés échangent en connaisseurs avec Jean-Paul, ravi de montrer les raretés.

La troisième ombrière est un jardin d'exposition miniature, véritable havre de sérénité seulement troublé par le doux murmure d'un petit filet d'eau se déversant dans un bassin décoratif. Le petit groupe s'y attarde volontiers et prend plaisir à admirer la multitude de plantes, réunies sur des petits parterres surélevés ou suspendues. Le regard est attiré par les anthuriums aux fleurs couleur vert tendre, rose ou rouge cramoisi, par de spectaculaires hampes florales d'orchidées et par les étonnantes tillandsia au port si léger. Des capillaires, des bégonias et quelques broméliacées sont nichés dans les recoins. L'ombrière abrite également de façon plus inattendue un canistelle, que le Maître des lieux doit régulièrement tailler pour réduire la frondaison, et un cacaoyer chargé de petites cabosses.

A l'extérieur, Jean-Paul fait visiter à quelques initiés son « laboratoire » accolé à la maison. C'est ici que sont préparés semis et clonages.

La troisième partie du jardin, qui représente à elle seule la moitié de la surface de la propriété, comprend essentiellement des fruitiers et des plantes alimentaires. C'est le jardin créole par excellence avec son apparente absence d'organisation. Jean-Paul et Rosine y ont planté plusieurs pieds de cœur de bœuf, un letchi, des manguiers, un cannelier, des jacquiers, des palmistes, des pieds de goyave, des bananiers, des zembrovates, différentes variétés de pittayas et même de la canne à sucre. Le jardin recèle de légumes « lontan » tels ces longs pois carrés accrochés à un vieux sommier à ressort qui a repris du service, et des pois de sabre, tout aussi gros que les premiers.

L'indispensable basse-cour avec ses poules et ses canards borde le jardin « garde-manger ». On peut y apercevoir, comme emprisonné derrière le métallique, un joli petit pied de bois puant (*Foetidia mauritiana*).

De retour vers la maison, la visite s'achève avec un verre de l'amitié, un excellent punch maison pour les uns et une boisson plus sage pour les autres, et par la dégustation d'un délicieux quart préparé par Aïdée. Avant de les quitter, chacun remercie chaleureusement Jean-Paul et Rosine pour leur sympathique accueil. Quelques visiteuses repartent même avec un petit plant gentiment offert. Un jardin comme ça... c'est vraiment au Bonheur des Dames.

Légendes des photos de la page 21 – **Thierry HUBERT** ©

1 – Rosine HOARAU abritée sous sa capeline devant le bois de reinette taillé en boule	2 – Jean-Paul HOARAU et Chantal abrités sous la longue hampe florale d' <i>Agave attenuata</i>	
3 – Un sabot de venus rutilant	4 – Deux beaux anthuriums	5 – Magnifique inflorescence d'orchidée
6 – Jean-Paul et une adhérente, entre passionnés d'orchidées ...	7 – Un tillandsia en fleurs	9 – Quelques palmistes blancs au fond de la cour
	8 – Dans le « laboratoire » ...	



Un Dimanche à la Campagne

Par Muriel BALLANFAT

Sortie du dimanche 14 octobre 2007 Propriété de Guy et Hélène Rivière à la Ravine des Cabris

Ce matin là, les montagnes se dessinent parfaitement et le ciel laisse augurer une belle journée azurée et chaude.

Seize personnes attendent de nous suivre pour la découverte rare d'un beau jardin créole.

Nous nous garons sur le parking du nouveau pont de l'Entre-Deux et nous descendons le long de la route vers le « *Manoir de Mahavel* ». Déjà, nous apercevons une très haute et vieille cheminée, vestige de l'ancienne usine sucrière, fermée en 1921. Guy nous attend à l'entrée du chemin et, tout en nous souhaitant la bienvenue, nous dresse un aperçu du domaine (environ 3 ha), pas grand-chose d'après lui et si peu intéressant... je le cite : « *vieux domaine, vieilles ancres, vieilles chaînes, vieux canons, ... et vieux propriétaire !* »

Vous l'aurez compris notre hôte est très modeste et pourtant nous allons découvrir peu à peu sur sa propriété des trésors, des curiosités, des merveilles botaniques.

Commençons par cette allée, avec une haie de grands palmiers triangulaires (*Dypsis decaryi*) en fleurs. Ils sont entourés d'un calebassier chargé d'énormes fruits, d'euphorbes, d'un très haut *Caryota urens*, de *Strelitzias juncea* « sans feuilles », de surprenants bouquets de *Sanseveria cylindrica* et d'un *Salacca* en arrière-plan... Un ylang-ylang s'est développé au détour du chemin et nous cache un poivrier. Un *Bismarkia nobilis* a quand même trouvé sa place dans le foisonnement végétal et grandit, un lit d'héliconias à son pied.

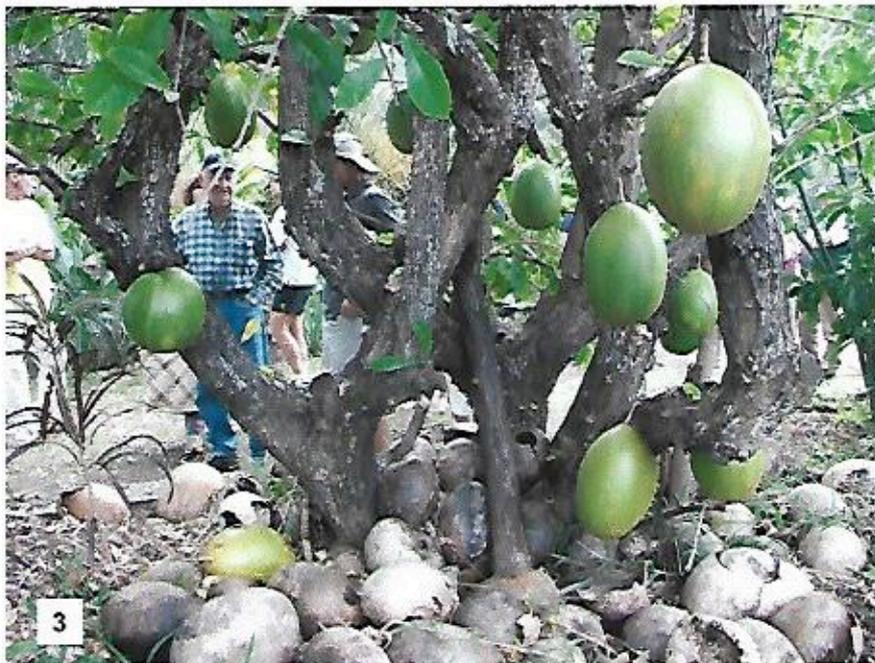
Plus loin, dans le sous-bois, un alignement de talipots (*Corypha utan*) attire notre regard. Ils semblent perdus parmi les bosquets de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*) qui se reproduisent de manière anarchique et récurrente (Guy nous précise que les pieds mères sont issus de graines recueillies à Tamatave en 1968).

Rapidement, la profusion des espèces végétales présentes sur le domaine nous fait renoncer à en dresser l'inventaire et il paraît plus simple de ne citer que quelques sujets parmi les plus étonnants, les plus rares ou les plus beaux par grandes familles thématiques :

- Les endémiques : bois puant, bois jaune, bois rouge, bois de senteur bleu, bois de chenille...
- Les exotiques : kapokier, jambosse, niaouli aux feuilles odorantes (huile de goménol), mambolo, vanille, pitaya...

Légende des photos de la page 23 – **Thierry HUBERT** ©

1 – La très haute et vieille cheminée de l'ancienne usine sucrière	2 – En bordure nord de la propriété on découvre les montagnes du Grand Bénard et du Dimitile, ainsi que le gigantesque pont qui franchit la brèche du Bras de la Plaine
3 – Le calebassier qui porte une quantité impressionnante d'énormes fruits	4 – Gros plan sur une plante redoutablement épineuse
5 – Guy Rivière à côté d'un baobab (<i>Adansonia digitata</i>) qui a déjà fière allure	6 – Une jolie fleur de frangipanier (<i>Plumeria spp</i>) dont la couleur n'est pas courante
	7 – Une belle fleur d'une bombacacée qui reste à identifier plus précisément



- Les palmiers : Joe palm (*Johannesteijsmannia altifrons*), à huile (*Elaeis guineensis*), *Borassus flabellifer* (plantés en très grand nombre), alignements de *Normanbya normanbyi* en fleurs et de *Syagrus romanzoffiana* et *S. amara*, beaux spécimens de *Ravenea rivularis*, un peu courant *Trithrinax brasiliensis*, un *Chamaedorea klotzschiana* en plein soleil, une plantation dense de sabals, lataniers jaunes, bleus... et certains palmiers baptisés d'un petit nom, « Moïse » ou « César »...
- Les curiosités : rosier du Venezuela, baobabs, bombax, « *Occrossia elliptica* », pomme d'acot...
- Les fruitiers : tamarin, macadamia, marula (la liqueur sud-africaine « amarula »), arbre à miel, élingi...
- Les fleuris : gardenia, frangipanier...
- Le garde-manger : palmistes blancs (*Dictyosperma album*) et rouges (*Acanthophoenix rubra*)...
- les curatifs : chaulmoogra (*Gynocardia odorata*). De ses graines est extraite une huile autrefois utilisée par le Père Rimbault pour guérir la lèpre...

Nous sommes tous ravis et nous comportons comme des enfants lâchés dans un jardin extraordinaire. Nous goûtons aux fruits : jambosse, jamalac, fruit à miel,... ; nous essayons d'extraire la noix de macadamia ; nous sentons ; nous ramassons, sans cesser de questionner nos différents spécialistes sur nos découvertes.

Notre guide, patient, paraît étonné de cet engouement et nous précède en nous faisant admirer les vues superbes sur le Bras de la Plaine, en contrebas du domaine.

Le soleil ardent de la fin de matinée nous fait réaliser qu'il est déjà l'heure de partir et nous prenons le chemin du retour.

Et là, agréable surprise, Hélène nous attend, une table dressée offrant rafraîchissements, samoussas, beignets et autres douceurs.

Quelques secrets sont divulgués : grand'mère Kal aurait vécu sur cette propriété et d'ailleurs un peu plus bas, en descendant vers le fond de la rivière, on peut voir une tombe...

Nous aurons bien du mal à quitter cet endroit.

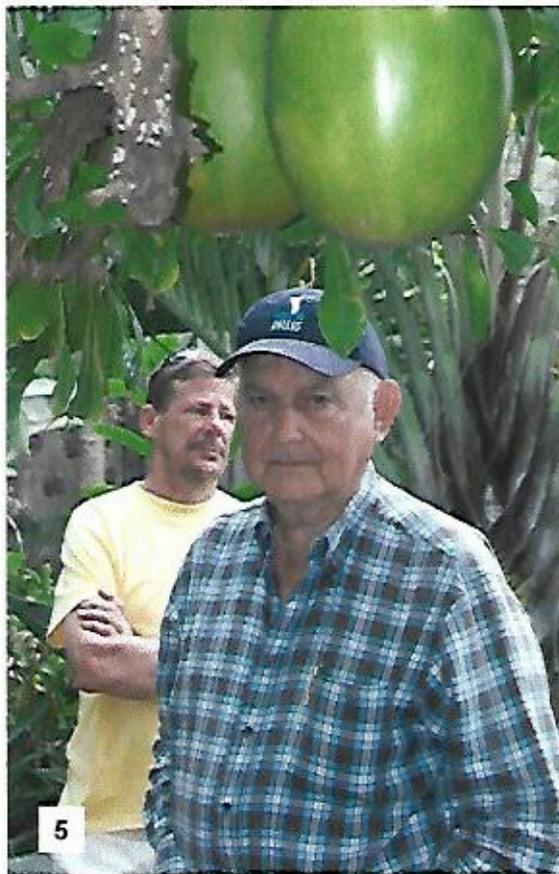
Que nos hôtes soient grandement remerciés de leur accueil ; ils nous ont fait rêver.

Pour finir, nous retiendrons cette maxime (empruntée?) de Guy, quelque peu philosophe :

« **La jeunesse n'est pas une période de la vie mais un état d'esprit** ».

Légende des photos de la page 25 – **Thierry HUBERT** ©

1 – Un alignement de lataniers bleus – <i>Latania loddigesii</i>	2 – Palmier à huile – <i>Elaeis guineensis</i> – à la base des feuilles on voit de nombreuses fleurs mâles en pattes de lézard et vers la droite une grappe de fruits noirs
3 – Une partie du groupe de visiteurs manifestement ravis de l'exceptionnelle visite qu'ils ont la chance de faire aujourd'hui	4 – Marie-Madeleine fait la fière derrière cette belle grappe de fruits appétissants et délicieux du jambosse
5 – Guy RIVIERE sous les calebasses	6 – Belle grappe de fruits d'une espèce mystérieuse et non identifiée



Carte Postale de Polynésie !

Par François SCHMITT

Voilà bientôt un an (décembre 2006-janvier 2007), je découvrais en compagnie d'un couple d'amis quelques-unes des 115 îles qui constituent les différents archipels de la Polynésie Française, entre Tuamotu et les îles de la Société. Des îles basses (les atolls) aux îles hautes, un joli panel pour un voyage si lointain... Séjour essentiellement touristique, absolument pas voyage d'étude, ce qui ne m'a pas empêché de remarquer quelques beaux palmiers, de les photographier, et de vous les présenter dans ce récit.

Aux Tuamotu

D'une altitude maximale de 2 à 3 mètres, les îles basses de l'archipel des Tuamotu ont enchanté notre début de voyage. Tikehau puis Rangiroa ; immenses cocoteraies en boucle entre ciel et mer, lagons paradis pour la plongée sous-marine... Nous y avons remarqué la présence de *Pritchardia thurstonii* ; l'espèce, originaire de quelques îlots coralliens de l'archipel des Fidji, est communément plantée dans les villages pour agrémenter les cours des pensions de famille ou les abords des « fare niau », version locale de la case réunionnaise.

Dans les îles de la Société

Notre voyage s'est poursuivi par la visite de Bora-Bora, incontournable destination des îles sous le Vent. Mais oserais-je dire que la « perle » du Pacifique n'est plus tout à fait ce qu'elle était ? Les gigantesques (et toujours plus nombreux) hôtels construits sur le lagon (réellement sur le lagon !) relèvent presque d'un univers carcéral de luxe. Je caricature bien sûr un peu ! Mais ne boudons pas notre plaisir ; hors zones à H.L.M. pour touristes fortunés, l'île est tout de même superbe !

Puis visite des îles voisines ; Tahaa (que j'ai beaucoup aimée) et Raiatea ; toutes deux trop rapidement parcourues, et malheureusement découvertes par un temps gris et humide... Notre passage sur Huahine a même tourné court ; volontairement abrégé à cause d'une forte dépression tropicale...

Étape suivante à Moorea, où nous étions accueillis chez des amis. Et là, même si le mauvais temps ne nous a pas lâchés 10 jours durant, nous avons pu découvrir quelques trésors, notamment des *Pelagodoxa henryana* (le palmier endémique des Marquises), porteurs de lourdes infrutescences ! Les fruits ont la taille de balles de tennis et un aspect rugueux ; la graine présente une dureté à toute épreuve !

Autre découverte miraculeuse : un palmier d'un genre nouveau, peut-être même une espèce inconnue jusqu'alors... Mon enthousiasme fond rapidement quand je réalise ma méprise ; c'est une antenne « imitation » palmier pour téléphonie mobile... Et en plus, tout y est, même le bouquet de fruits rouges, comme ceux du « Paul et Virginie »... Baptisons-le *Latania vini*, version Pacifique de *Latania S.F.R.*, son lointain cousin de l'Océan Indien... (voir le tiré à part des 2 et 3 décembre 2006 du magazine LATANIA n° 16).

Sinon, plus sérieusement, beaucoup de *Dypsis madagascariensis* sont visibles à Moorea. On pourrait presque se demander s'ils ne sont pas originaires d'ici tant ils sont nombreux ! Des spécialistes estiment qu'ils ont déjà un développement envahissant... Au centre commercial de Maharepa, devant la « Maison Blanche », un bel alignement de palmiers royaux (*Roystonea regia*).

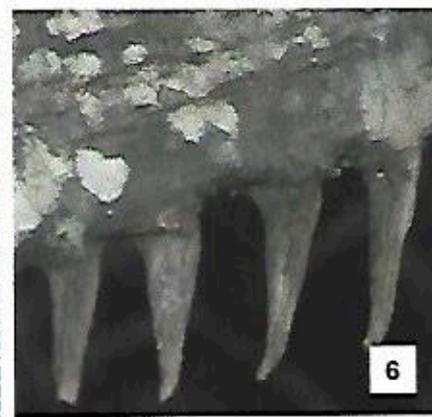
Non loin de là, dans la baie de Cook, un alignement planté par le lycée agricole attire le regard ; toute une collection de palmiers... Quelques *Dypsis madagascariensis*, des *Pelagodoxa henryana*, mais aussi beaucoup d'autres palmiers dont l'identité m'échappe !

Pour finir, un rapide passage à Tahiti, où la météo déplorable a limité nos déplacements. Une belle rencontre néanmoins avec l'imposant palmier d'un hôtel proche de l'aéroport de Papeete ; fût droit, couronné d'énormes infrutescences en panache bombardant de graines les touristes passant à son pied ! Interloqué, j'ai interrogé le personnel de l'hôtel qui n'a pu me renseigner... C'est Lauricourt Grosset qui, à mon retour, au vu de photos et de graines, m'a informé que c'était un Talipot (*Corypha sp.*) à l'agonie...

Je vais conclure ma carte postale polynésienne en recommandant cette destination à tous les amoureux de palmiers ; il y a de quoi voir ! Par contre, un conseil, éviter la saison des pluies (décembre à mars), la meilleure période étant l'hiver austral (juillet-août). Alors, avis aux amateurs !

Légende des photos de la page 27 - François SCHMITT ©

1 - Cocoteraie à Tikehau, la carte postale idéale !		
2 - <i>Latania vini</i> à Moorea, une nouvelle espèce de palmier antenne	3 - Infrutescences de <i>Pelagodoxa henryana</i>	4 - <i>Pelagodoxa henryana</i> , le palmier endémique des Marquises
	5 - Le bouquet de fruits rouges de <i>Latania vini</i>	6 - Dents spectaculaires bordant le pétiole d'une espèce non identifiée



Guyane : Terre à Palmiers !

Par Pierre-Olivier ALBANO

Avec ses 85 000 km², presque autant que le Portugal, la Guyane française est de loin le plus vaste des départements. Méconnue, mystérieuse, chargée de préjugés trop souvent négatifs, c'est une terre fascinante, qu'il faut apprendre à découvrir. Indéniablement plus brute, plus sauvage que les autres départements d'Outre-Mer, la Guyane ne se livre pas aussi facilement. Certes, le climat y est chaud et très humide toute l'année, le paysage somme toute peu varié et les infrastructures encore très en retard en comparaison de celles dont bénéficient les Antilles ou La Réunion. Mais l'époque du bagne et des épidémies meurtrières est bel et bien révolue. Aujourd'hui ce morceau de France « équinoxiale », est devenu le premier spacioport commercial du monde (Ariane bien sur, mais aussi, dès 2008, Soyouz), le réservoir n°1 de la biodiversité en Europe, et un creuset ethnique aux origines incroyablement variées. Il y souffle un petit vent de « Far West » et un certain esprit « pionnier » qui donnent le sentiment que tout y est encore possible. Le meilleur comme le pire. Bref, la Guyane, c'est aussi, en un sens, la terre des contrastes. Il y a ceux qui ne parviennent pas à la comprendre, et ne pensent qu'à la quitter, et puis les autres, plus à l'écoute sans doute, qui un jour ont le « déclic », jusqu'à en tomber amoureux... Le slogan est sans doute moins connu, mais tout aussi vrai : « la Guyane, ça vous gagne ! ».

Pour l'amateur de palmiers, la Guyane fait figure d'Eldorado. La très grande majorité du département est encore recouverte d'une épaisse forêt primaire, qui fait partie intégrale de l'ensemble amazonien. Plus de 70 espèces de palmiers indigènes y ont été recensées, en grande partie grâce au travail de Jean-Jacques de Granville qui dirige aujourd'hui l'herbier de Cayenne. Cette diversité fait de la Guyane de loin le plus riche des territoires français en la matière. Même la Nouvelle-Calédonie, avec 36 espèces, est largement dépassée.

La plupart de ces palmiers se développent dans la pénombre du sous bois, car la canopée filtre les rayons du soleil à près de 30 ou 40 mètres plus haut. Deux genres principaux, *Bactris* et *Geonoma*, se partagent ce biotope. Ce sont, pour l'essentiel, de petites espèces, n'excédant pas quelques décimètres de haut. Ils sont un peu les équivalents, en Amazonie, des *Chamaedorea* d'Amérique centrale.

De ces deux genres ombrophiles, les *Geonoma* sont les plus « sympathiques », étant complètement dépourvus d'épines. Un des plus communs, *Geonoma maxima*, ressemble à un grand *Chamaedorea* cespiteux formant de fines cannes chlorophylliennes et développant un feuillage souple, très élégant. On le rencontre, localisé, à travers toute la Guyane. Mais c'est à Jean-Jacques de Granville que revient la découverte d'une des plus belles espèces du genre : *Geonoma oldemanii*. C'est une espèce étonnante, aux longues palmes bifides, étroites et entières, dont le limbe ne se divise jamais. Spécifique à certaines régions de Guyane et du Nord de l'état frontalier d'Amapa (Brésil), elle commence tout juste à être cultivée par les amateurs. Sa croissance est lente mais ses qualités décoratives certaines méritent bien un peu de patience ! D'autres espèces, telles que *Geonoma interrupta*, également présente aux Antilles françaises, et *Geonoma appuniana*, sont largement répandues en Amérique du Sud.

Légende des photos de la page 29 – Pierre-Olivier ALBANO ©

1 – *Mauritia flexuosa* sur la Crique Gabrielle

2 – *Acrocomia aculeata* à Kourou

3 – *Oenocarpus bacaba*, le Comou cultivé à l'Auberge de l'Approuague



On rencontre parfois, au voisinage des *Geonoma*, un autre petit palmier cespiteux qui semble appartenir au même genre : *Hyospathe elegans*. Celui-ci a la capacité, très inhabituelle dans cette famille, de bouturer à partir d'un morceau de stipe ! Il n'est d'ailleurs pas rare d'observer, sur des stipes couchés à terre, plusieurs ramifications latérales, issues de bourgeonnements secondaires. Étonnant !.

Toujours dans le même milieu très sombre et humide du sous bois guyanais, on rencontre, beaucoup moins souvent hélas, le merveilleux *Asterogyne guianensis*. Ce petit palmier développe un stipe solitaire d'un mètre ou deux de haut tout au plus, surmonté de magnifiques feuilles bifides au limbe entier. Un joyau de la flore guyanaise, qu'il serait passionnant de voir cultivé dans les jardins des amateurs de belles plantes.

Les espèces du genre *Bactris* sont toutes épineuses, ce qui explique sans doute qu'elles sont si mal représentées dans les jardins, y compris dans les collections de palmiers. Il en existe pourtant de fort décoratives, qui mériteraient d'être mieux connues, au moins parmi les amateurs de palmiers. Parions que la plupart des *Bactris* guyanais n'ont jamais été cultivés ! Certains d'entre eux, vraiment minuscules, sont pourtant de vraies curiosités : *Bactris oligocarpa* notamment mais aussi *Bactris aubletiana*, nommé en hommage à Jean Baptiste Christian Fusée-Aublet (1720 – 1778), pharmacien et botaniste à qui l'on doit le premier ouvrage majeur sur la flore de Guyane*. Un mot aussi sur l'adorable *Bactris gastoniana* (photo), aux belles folioles larges, vernissées, groupées irrégulièrement le long du pétiole, qui révèle d'indéniables qualités ornementales. Malgré plusieurs récoltes de graines effectuées lors de balades en forêt, nous n'avons jamais pu obtenir de germination, toutes les semences s'étant finalement révélées véreuses ! Il faut dire que trouver des graines « à point » en forêt amazonienne relève généralement de la gageure : elles sont soit immatures, soit déjà trop mûres et donc « habitées ». D'autant qu'avec la chaleur et l'humidité constantes, quelques jours seulement séparent les deux stades. Il est donc très rare de tomber au bon moment !

En dehors du sous-bois, au moins trois espèces de *Bactris* se rencontrent communément : le Parépou (*Bactris gasipaes*) cultivé dans tous les jardins pour ses fruits délicieux dont le goût, après cuisson, évoque celui de la châtaigne, la Grande Zagrinette (*Bactris major*) magnifique espèce buissonnante des zones marécageuses, et *Bactris campestris*, inféodé aux savanes argileuses de la zone côtière.

Également abondant dans la bande côtière de la Guyane, le Moucaya, *Acrocomia aculeata*, dont l'armement des feuilles et même du stipe n'a rien à envier à nos *Bactris* ! C'est un palmier de germination difficile, mais de croissance très rapide. Son aspect général n'est pas sans rappeler la silhouette d'un gros *Syagrus*. Une petite colonie vit encore autour du vieux phare de Kourou, aujourd'hui entouré de grands hôtels (photo).

Un autre groupe de palmiers très épineux, appartenant au genre *Astrocaryum*, mérite une attention toute particulière. C'est en effet parmi eux que l'on trouve l'Awara (*Astrocaryum vulgare*) un des palmiers les plus emblématiques de la Guyane française. C'est avec la pulpe orange de son fruit, très riche en matières grasses et en caroténoïdes, que l'on prépare, uniquement pendant la période pascale, le fameux « bouillon d'Awara ». Un des symboles de la culture créole guyanaise. Notez que dans ce plat, la pâte d'Awara ne sert que de base à un savant mélange de viandes, de poissons, de fruits de mers, d'épices et de légumes divers. Une joyeuse mixture, toujours meilleure réchauffée (selon les amateurs !), qui semble être une adaptation sud américaine de certains plats africains à base de pulpe de Palmier à Huile.

Légende des photos de la page 31 – Pierre-Olivier ALBANO ©

1 – <i>Attalea sagotii</i> dans le jardin d'André Billot, Guyane	3 – <i>Astrocaryum murumuru</i> cultivé au jardin Botanique de Cayenne
2 – <i>Manicaria saccifera</i> en forêt sur les berges de l'Approuague	



Deux autres espèces au moins (*Astrocaryum paramaca* et *A. sciophilum*) sont tout à fait remarquables. Palmiers acaules de sous bois, leur feuillage est disposé en forme d'entonnoir géant afin de collecter les feuilles mortes qui tombent sans cesse de la canopée ! On dit que ce sont des palmiers collecteurs de litière. Un bon moyen de se « fertiliser », en somme !

La forêt guyanaise renferme beaucoup d'autres merveilles qui se dévoilent peu à peu au cours des balades et des excursions. Le genre *Syagrus*, cher aux amateurs de palmiers, est représenté par deux espèces sur le territoire : *Syagrus inajai*, que l'on trouve aisément sur sol drainant, souvent en sous bois clair, et *Syagrus stratincola*, nettement plus rare, restreint à certains Inselbergs, sortes d'immenses « pains de sucre » rocheux émergeant ça et là de la forêt dans le Sud du département. Il faut plus de deux jours d'expédition, en pirogue, puis à pied, pour atteindre le Mont Chauve, qui est la station la plus accessible ! Sinon, ½ heure d'hélicoptère suffit depuis l'aéroport de Cayenne-Rochambeau, mais à un tarif bien supérieur !

Beaucoup plus commun, *Socratea exorrhiza*, l'« Awara-monpé » en créole, est facile à observer dans la forêt. Sa croissance très rapide, ses étonnantes racines échasses et son magnifique feuillage plumeux d'un beau vert foncé devraient le promettre à un avenir plus radieux dans les jardins guyanais. De la même façon, le splendide « Toulouri », *Manicaria saccifera*, aux vastes palmes pennées, dont le limbe peut rester longtemps entier sans trop se diviser, pourrait être plus largement cultivé à titre ornemental (photo). C'est certainement un des plus beaux palmiers de Guyane. Il ne se trouve à l'état spontané que dans l'Est du département, entre le village de Régina (sur le fleuve Approuague) et la frontière brésilienne, uniquement dans les zones marécageuses. On peut en observer un grand nombre de part et d'autre de la route qui mène de Régina à Saint Georges de l'Oyapock. Ce beau palmier, généralement court sur stipe, peut être cultivé sur des terrains plus secs, mais sa croissance est alors nettement plus lente.

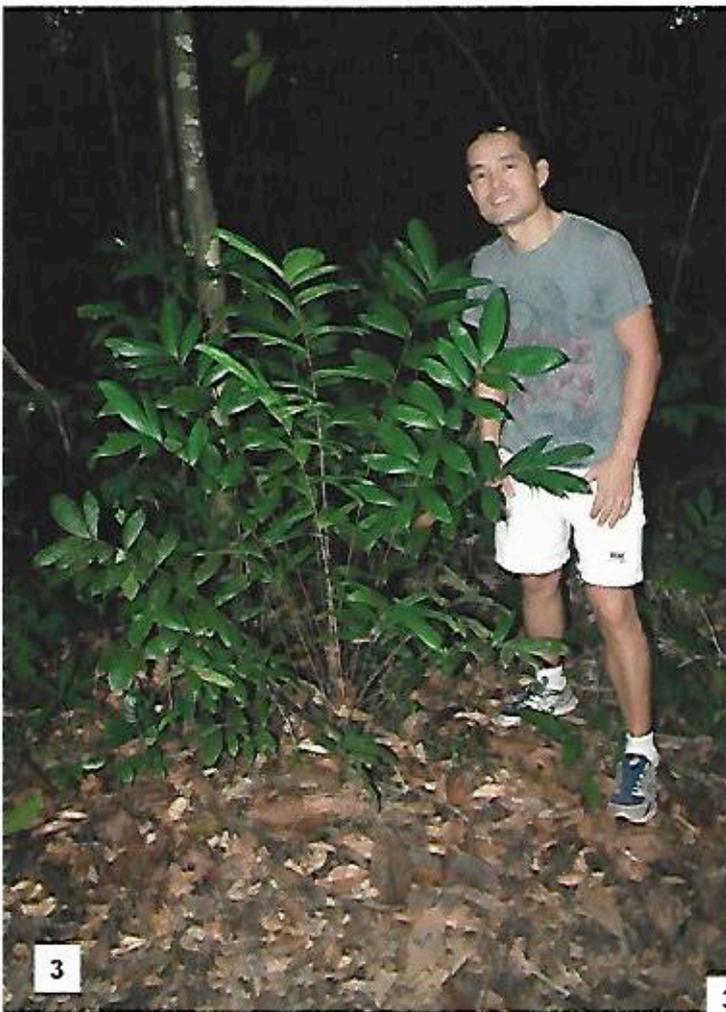
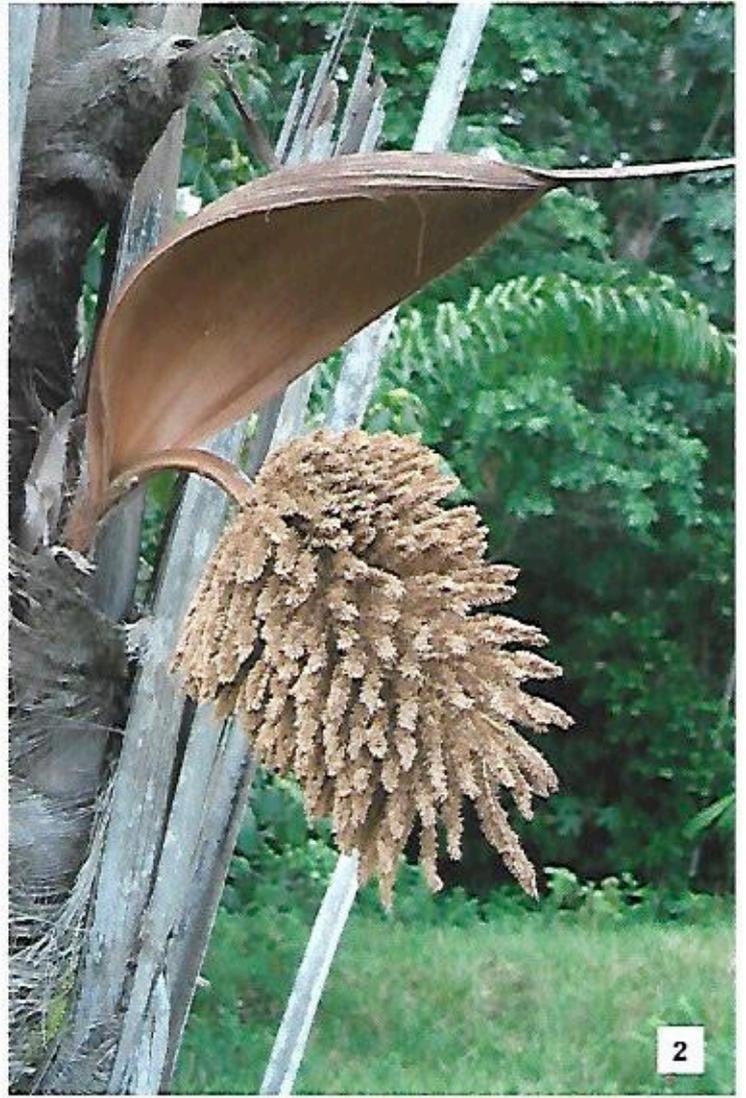
Deux autres espèces de palmiers se rencontrent en abondance dans les zones marécageuses, principalement sur la bande côtière mais aussi le long des fleuves : le palmier-bâche (*Mauritia flexuosa*), et le Wassai (ou Pinot), *Euterpe oleracea*. Le premier est un géant, dont les fruits magnifiques, couverts d'écailles brunes, ont la capacité de flotter longtemps et se retrouvent en grand nombre sur les plages et les côtes. C'est le seul palmier à feuilles palmées (« costapalmées » serait plus exact) de la flore guyanaise. A l'exception, peut-être de sa version miniature, *Mauritiella armata*, mais son indigénat en Guyane française est douteux.

Quant au Wassai, c'est à la fois un des palmiers les plus élégants et une des espèces les plus utiles en Guyane. Les graines germent avec une facilité déconcertante et la croissance des plantes est extrêmement rapide. Les Brésiliens, nombreux en Guyane, récoltent les fruits pour en extraire un jus énergétique, assez gras, mais très riche en fer et en anthocyanes, pigments naturels aux puissantes propriétés antioxydantes. D'ailleurs, le jus de Wassai, sous toutes ces formes, fait actuellement un « tabac » au Brésil et aux États-Unis, où il est commercialisé en tant que complément alimentaire. Comme c'est le cas des choux palmistes à La Réunion ou ailleurs, le cœur du palmier Wassai est consommé par les habitants de la forêt, mais je dois dire que son goût est assez décevant et ne peut donc en aucun cas rivaliser avec celui des palmistes rouges de La Réunion ! Au Brésil, ils sont néanmoins mis en boîte à l'échelle industrielle. Des tentatives du même type ont été tentées en Guyane, sans grand succès pour le moment.

Le genre *Oenocarpus* est représenté en Guyane française par deux espèces : le Comou (*Oenocarpus bacaba*) et le Patawa (*Oenocarpus bataua*). D'aspect très similaire, ils se distinguent principalement par leurs folioles, disposées de façon plus « ébouriffée » chez le Comou, et surtout par leurs fruits, ceux du Patawa étant au moins trois fois plus gros que ceux du Comou. Les fruits de ces deux palmiers sont également très utilisés pour fabriquer des jus,

Légende des photos de la page 33 – Pierre-Olivier ALBANO ©

1 – Fruits d' <i>Astrocaryum vulgare</i> à Saut Maripa	2 – Coque et inflorescence d' <i>Attalea maripa</i>
3 – <i>Bactris gastoniana</i> en sous bois, en compagnie d'un jeune amateur de palmier guyanais Eric Nguyen-Phung	4 – <i>Bactris campestris</i> cultivé à l'herbier de Cayenne



consommés en l'état avec une galette de Manioc ou sous forme de glace. A Matoury, près de Cayenne, « Joe le glacier », est passé maître dans la fabrication de glaces à base de fruits locaux et propose plus de sept espèces de palmiers guyanais à déguster ! Un véritable succès, puisque ses spécialités sont distribuées chez tous les bons « chinois », c'est à dire les épiceries et supérettes, qui émaillent le territoire !

Mais je n'ai pas encore parlé du Maripa (*Attalea maripa*), sans conteste le palmier-roi de la Guyane, de loin le plus imposant. Immense espèce des forêts secondaires et des zones dégagées, c'est une vraie force de la nature, comme l'Amazonie en recèle tant. Plusieurs localités du département portent un nom inspiré de « Maripa », comme par exemple les rapides de « Saut-Maripa » sur le fleuve Oyapock ou le village de « Maripasoula », sur les rives du Maroni, qui signifient tous les deux à leur façon « les rapides du palmier Maripa ».

Quant aux spathes démesurées du Maripa, appelées « coques de Maripa », elles sont recueillies pour servir de paniers à fruits ! Un bel article de décoration et un beau souvenir à ramener de Guyane !

Les vieux stipes morts de Maripa, malgré leur résistance, sont la proie de myriades d'insectes, et abritent notamment les larves d'un capricorne géant et magnifique : *Macrodontia cervicornis*. Les plus gros spécimens observés atteignent plus de 15 cm de long ! C'est la jungle ! Hélas, on en voit fort peu.

D'autres espèces du genre *Attalea*, anciennement classées dans le genre *Sheleea*, se trouvent en Guyane. Ce sont des palmiers acaules, aux grandes feuilles pennées. Le plus commun, appelé communément « Macoupi » (*Attalea sagotii*) se rencontre même aux alentours de Cayenne (photo).

Dans la région de Mana, au Nord-Est de la Guyane, partageant le même biotope et le même port général, pousse le fameux palmier à huile américain, *Elaeis oleifera*, qui est une espèce protégée en Guyane.

Enfin, ce tour rapide des palmiers guyanais serait incomplet sans citer les *Desmoncus* dont trois espèces ont été recensées sur le territoire. Epineux et lianescents, ces palmiers à port de rotin partent à l'assaut de la végétation en s'y agrippant à grand renfort de redoutables crochets.

Malgré presque trois siècles d'herborisation en Guyane française, il est très vraisemblable que cette immense forêt sauvage recèle encore quelques merveilles inconnues. Espérons que le tout jeune groupe d'amateurs de palmiers en Guyane saura développer l'intérêt des guyanais pour leurs palmiers et pousser l'exploration de la forêt toujours plus loin à la recherche de nouvelles espèces. Mais il faudra impérativement que la France se donne de réels moyens pour protéger au maximum cette parcelle d'Amazonie encore largement épargnée des dégradations anthropiques. Voilà un des nombreux défis qui attendent, en ce début de siècle, ce département pour le moins atypique.

Pierre-Olivier ALBANO

Trois Ilets, Martinique
poalbano@yahoo.fr

*Jean Baptiste Christian Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française rangées suivant la méthode sexuelle*, P.-F. Didot jeune, Londres et Paris, quatre volumes, 1775.

Étonnant, non !



Quoi de plus étonnant que cet échafaudage de racines aériennes qui haubane de manière considérable le stipe de ce palmier guyanais. Il s'agit du palmier *comou*, ou *Oenocarpus bacaba* (voir article et photo pages 28, 29 et suivantes) dont les grappes de fruits sont également remarquables, ne trouvez-vous pas ?

Source carte postale des Éditions Plume Verte
et photos de *T. Montford* ©



Durable, vous avez dit... Développement Durable

Par *Thierry HUBERT*

Depuis quelques années, l'écologie et la protection de l'environnement sont de plus en plus présentes à la une de l'actualité et le concept de Développement Durable s'est installé au centre des préoccupations de bon nombre de décideurs de la planète ou de simples citoyens.

Trou dans la couche d'Ozone, sommet de la Terre à Rio de Janeiro, puis celui de Johannesburg (« **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs** » - Jacques Chirac), réchauffement et dérèglement climatiques, Al Gore prix Nobel de la Paix (pour son film « **Une vérité qui dérange** »), Grenelle de l'Environnement, ... Personne aujourd'hui ne peut ignorer les menaces qui pèsent sur l'humanité ! D'où la nécessité de changer nos comportements à travers une autre manière de consommer, d'être de véritables écocitoyens responsables de la planète que nous allons léguer à nos descendants et soucieux de leur laisser une Terre encore vivable.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, Bernard MARTZ a proposé un élargissement de l'objet de l'association visant à inscrire nos actions dans le respect du **Développement Durable**. Nous devons remercier Bernard de nous avoir fait prendre conscience qu'il sera de plus en plus difficile de regarder égoïstement pousser nos petits palmiers sans se soucier de la possibilité qu'auront ou non nos enfants de les voir grandir dans un environnement digne de ce nom.

Au cours du débat qui s'en est suivi, deux formules étaient en concurrence, l'une souhaitait ajouter à l'objet de l'association la notion de « *développement durable* » et l'autre privilégiait la notion de « *protection de l'environnement* ».

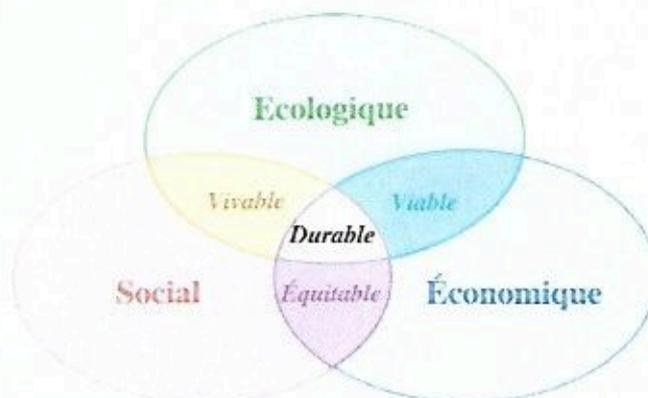
Lors de la réunion de la Commission « Statuts » qui s'est tenue le 29 septembre dernier, une solution consensuelle, associant les deux notions, s'est dégagée à une très forte majorité. Dès lors, l'objet de l'association qui était :

- « **L'étude, la promotion et la sauvegarde des palmiers** », deviendrait (si cette proposition est ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire) :
- « **L'étude, la promotion et la sauvegarde des palmiers dans le souci de la protection de la nature et de l'environnement et dans le cadre du développement durable** »

Avec cette nouvelle définition de son objet, Palmeraie-Union pourrait aisément demander son agrément au titre d'association de protection de l'environnement, selon les articles L.141-1 et R.252-1 à R.252-29 du Code de l'Environnement.

Mais revenons à cette notion de Développement Durable sur laquelle parfois certains se posent, à juste titre, beaucoup de questions, dont la première qui s'exprime est souvent : **au fait... qu'est-ce que le développement durable ?**

Tout d'abord voici le schéma qui est habituellement présenté pour illustrer la définition du **Développement Durable**



Qu'est-ce que le développement durable ?

« Le développement durable a été défini comme **“le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”** par le rapport Brundtland (du nom du Premier ministre de Norvège), publié en 1987. Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social, en établissant une sorte de cercle “vertueux” entre ces trois piliers.

Ce concept est au cœur d'un nouveau projet de société permettant de remédier aux excès et aux dysfonctionnements d'un mode de développement dont les limites ont été fortement dénoncées dès le début des années 1970. Les effets de l'industrialisation (production de déchets en masse, pollutions, etc.) apparaissent alors et la désertification, la déforestation, le “trou” dans la couche d'ozone constituent, une décennie plus tard, de nouvelles sources d'inquiétude, bientôt suivies par l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Dans le même temps, on constate que les politiques économiques de la seconde moitié du XXe siècle n'ont guère amélioré la situation des plus pauvres. Les inégalités se sont même creusées, ce qui pose la question de la croissance et du développement.

Popularisé par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le développement durable s'est affirmé comme un concept à la mode. En France, il a acquis une place importante, dont témoignent l'instauration d'un ministère de l'Ecologie et du Développement durable, ainsi que la participation active du président de la République au Sommet de Johannesburg en 2002.

Le développement durable est désormais une préoccupation des Etats, des régions et des communes, il entre aussi dans les stratégies des sociétés industrielles et des acteurs du secteur tertiaire.

La notion est également devenue objet d'enseignement, de l'école primaire au lycée. Les médias s'en sont emparés, les publications sur le sujet sont nombreuses, émanant d'économistes, d'urbanistes, de politistes, de juristes, d'aménageurs ou de géographes.

Le développement durable, qui se veut une nouvelle manière de penser le monde et de le “gérer”, qui tente d'apporter des réponses aux inquiétudes relatives à la planète, renvoie en réalité à de très nombreuses questions. Néanmoins, en dépit du flou conceptuel et politique qui entoure cette notion, en dépit des doutes sur les instruments à adopter pour sa mise en pratique, de la difficulté d'articulation et de définition des échelles pertinentes à sa mise en œuvre, malgré la multitude d'acteurs et la prégnance des conflits qui caractérisent leurs relations, le développement durable a acquis une dimension mondiale dont il est nécessaire de souligner l'intérêt comme les contradictions ».

Source : Gérard Granier et Yvette Veyret, dans « Développement durable, quels enjeux géographiques ? »

Dans la littérature spécialisée, « *il est fait état d'un déclin de 33% de l'état des écosystèmes de la Terre au cours des 30 dernières années.* » Je cite ici le dernier rapport du WWF (World Wide Fund for Nature) qui précise encore que « *ce déclin va de pair avec l'accroissement d'environ 50%, durant la même période, de la pression [écologique] exercée par l'humanité sur la planète. Cette pression dépasse, depuis les années 70, le rythme de régénération de l'espace où vit l'ensemble des êtres vivants de notre planète (biosphère). Cette pression explique la décroissance des espèces vivantes au rythme de 1% par an, les changements climatiques,...* »

Question : au rythme de décroissance des espèces vivantes de 1% par an, dans combien d'années n'y aura-t-il plus aucun palmier sur la Terre ?

Question subsidiaire : au même rythme, dans combien d'années n'y aura-t-il plus aucun être humain sur la Terre ?

Le sujet est donc extrêmement sérieux et nous ne pouvons regarder ailleurs quand notre Terre est menacée à ce point.

Dès lors se pose la question suivante : comment décliner le Développement Durable dans les actions de Palmeraie-Union ? Voici quelques pistes.

Nos démarches de sauvegarde du site de Lataniers Rouges du Cap de l'Abri ou encore de celui où se trouve la population relictuelle de palmistes Roussel au Tampon, devraient être pour le moins renforcées.

La réalisation prochaine du formidable projet de Parc des Palmiers du Tampon est une excellente occasion pour mettre en pratique nos nouvelles préoccupations, j'allais dire « environnementales » mais je dois dire maintenant « relatives au Développement Durable ». Comment concevoir, mettre en œuvre, exploiter et entretenir cet aménagement qui va rassembler sur une vingtaine d'hectares plusieurs dizaines de milliers de palmiers représentant un millier d'espèces différentes, en restant en phase avec le nouvel objectif prochainement inscrit dans nos statuts. C'est un beau et grand défi que je vous propose de relever ensemble.

La culture de nos palmiers pourrait en particulier être menée avec moins de pesticides et en s'approchant au plus près des pratiques autorisées en agriculture biologique.

Plus prosaïquement, dans notre vie de tous les jours, nous pourrions, par exemple, pratiquer le co-voiturage lorsque nous nous déplaçons pour rejoindre le lieu des activités associatives. Et si nous prenons cette bonne habitude pour aller visiter un jardin en compagnie de nos amis de Palmeraie-Union, nous penserons peut-être à faire de même pour nous rendre à notre travail. Imaginez que si demain matin le co-voiturage était généralisé, le nombre de véhicules sur nos routes serait diminué pratiquement de moitié et donc les embouteillages monstrueux que connaît la Réunion disparaîtraient comme par enchantement !

Je laisse le soin à chacun de définir et mettre en pratique d'autres comportements respectueux de la nouvelle donne associative ou plus généralement écocitoyenne.

Les membres de Palmeraie-Union sont des citoyens à part entière, ils sont invités à se tourner vers des **préoccupations écologiques, économiques et sociales qui se doivent d'être solidaires avec le monde**. C'est ainsi que nous répondrons aux besoins des générations présentes et futures et que nous avancerons dans la voie du Développement Durable, appelé encore le Développement Soutenable.

Pour conclure, je voudrais vous rappeler (ou vous faire savoir) que notre beau pays s'est doté en mars 2005 d'une « **Charte de l'Environnement** » laquelle est annexée à notre Constitution, ce qui devrait lui conférer une puissance prodigieuse.

Je ne résiste pas à l'envie de vous proposer d'en faire une lecture attentive car, aussi bien dans ses « considérants » que dans ses articles, elle peut induire ou réveiller une prise de conscience salutaire quant à la mise en œuvre du comportement écocitoyen qui, désormais, ne devrait plus nous quitter.

Bonne lecture et... bonnes résolutions...

Voici donc le texte officiel (source **Légifrance**) de notre **Charte de l'Environnement**

La « **Charte de l'environnement** » a été adossée à la Constitution de la Cinquième République par la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005

« Le peuple français,

Considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,

Proclame :

Article 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3. - Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4. - Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5. - Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6. - Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8. - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte

Article 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10. - La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France ».

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2007

Sur convocation, en date du 10 octobre 2007, du Secrétaire Olivier COTON (voir Pièce Jointe n°1) se tient, ce samedi 1^{er} décembre 2007, la présente Assemblée Générale Extraordinaire de Palmeraie-Union dans le salon « *Ilet à Calebasses* » de l'hôtel les Chenets à Cilaos.

Sur le coup des 16 heures, le Président Thierry HUBERT ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire en présence de vingt membres qui ont élargi la liste des présents (voir Pièce Jointe n°2). Par ailleurs, dix pouvoirs sont parvenus au siège de l'association (voir Pièce Jointe n°3). Trente membres sont donc présents ou représentés et l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir sachant qu'aucun quorum n'est exigé selon les articles 9 et 11 de nos actuels statuts.

Les actuels et les nouveaux Statuts sont mis à la disposition des membres présents qui peuvent ainsi en prendre connaissance.

Le Président expose que depuis quelques années, l'écologie et la protection de l'environnement sont de plus en plus présentes à la une de l'actualité et le concept de Développement Durable s'est installé au centre des préoccupations de bon nombre de décideurs de la planète ou de simples citoyens.

Trou dans la couche d'Ozone, sommet de la Terre à Rio de Janeiro, puis celui de Johannesburg (« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » - Jacques Chirac), réchauffement et dérèglement climatiques, Al Gore prix Nobel de la Paix (pour son film « *Une vérité qui dérange* »), Grenelle de l'Environnement,... Personne aujourd'hui ne peut ignorer les menaces qui pèsent sur l'humanité ! D'où la nécessité de changer nos comportements à travers une autre manière de consommer, d'être de véritables écocitoyens responsables de la planète que nous allons léguer à nos descendants et soucieux de leur laisser une Terre encore vivable.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 22 avril 2007, Bernard MARTZ a proposé un élargissement de l'objet de l'association visant à inscrire nos actions dans le respect du **Développement Durable**. Nous devons remercier Bernard de nous avoir fait prendre conscience qu'il sera de plus en plus difficile de regarder égoïstement pousser nos petits palmiers sans se soucier de la possibilité qu'auront ou non nos enfants de les voir grandir dans un environnement digne de ce nom.

Au cours du débat qui s'en était suivi, deux formules étaient en concurrence, l'une souhaitait ajouter à l'objet de l'association la notion de « *développement durable* » et l'autre privilégiait la notion de « *protection de l'environnement* ».

Lors de la réunion de la Commission « Statuts » qui s'est tenue le 29 septembre dernier, une solution consensuelle, associant les deux notions, s'est dégagée à une très forte majorité. Dès lors, l'objet de l'association qui était :

- « *L'étude, la promotion et la sauvegarde des palmiers* »,

pourrait devenir, si cette proposition est ratifiée par la présente Assemblée Générale Extraordinaire :

- « ***L'étude, la promotion et la sauvegarde des palmiers dans le cadre de la protection de la nature et de l'environnement, et dans la logique du développement durable*** »

Il est à noter qu'avec cette nouvelle définition de son objet, Palmeraie-Union pourrait aisément demander son agrément au titre d'association de protection de l'environnement, selon les articles L.141-1 et R.252-1 à R.252-29 du Code de l'Environnement.

Par ailleurs, il est proposé le transfert du siège social au domicile du Président, comme cela se pratique dans de nombreuses associations, soit au :

**Domaine de Palmahoutoff
61, chemin Jules Ferry
97432 – RAVINE des CABRIS**

Les autres modifications apportées sont tout à fait mineures et constituent un simple toilettage des actuelles dispositions statutaires.

Toute modification des statuts doit être soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire, ce qui motive notre présence aujourd'hui, et l'unique sujet inscrit à l'ordre du jour de la présente AGE est l'approbation des nouveaux Statuts.

Le Président propose à l'Assemblée d'en débattre et, à l'issue des échanges, il appert que les membres présents abondent très généreusement dans le sens de ce qui vient d'être exposé.

Les nouveaux Statuts sont mis au vote :

- personne ne vote contre
- personne ne s'abstient

En conséquence, les nouveaux Statuts sont approuvés à l'unanimité.

Ils seront transmis à l'autorité préfectorale accompagnés du présent Procès Verbal en vue d'une publication au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Cilaos, le 1^{er} décembre 2007

Le Président

Le Deuxième Vice-Président

Thierry HUBERT

Bernard MARTZ

Le Secrétaire

Le Trésorier

Olivier COTON

François SCHMITT

